

Rapport RSE

Rapport Janvier 2024 à Juin 2025

Titre	Rapport RSE		
Diffusion	Publique		
Langue	Français		

Propriétaire	C. Adam		
Rédigé par	C. Adam	Date : 12/06/2025	
Validé par	J. Benhamou	Date : 20/06/2025	

Etat	Validé		
Nom du fichier	Rapport RSE 2025_V1.0		

Révisions :

Date	Modification	Auteur	Etat	Version
12/06/2025	Création du rapport	C. Adam	Initial	0.1
20/06/2025	Validation du rapport	J. Benhamou	Validé	1.0

Jacques BENHAMOU

✓ Certified by  yousign

Table des matières

1.	Editorial.....	7
2.	Présentation de JEMS.....	8
2.1.	Nos valeurs.....	8
2.2.	Les chiffres clés (CA).....	9
2.3.	Présentation de la RSE & Objectifs de Développement Durable (ODD).....	9
2.3.1.	Comité RSE.....	9
2.3.2.	Lettre d'engagement Global Compact.....	10
2.3.3.	Nos 10 ODD.....	11
2.3.4.	Ecovadis.....	11
3.	People.....	12
3.1.	L'inclusion.....	12
3.1.1.	Mixité.....	13
3.1.2.	Handicap.....	14
3.1.3.	L'égalité des chances.....	17
3.2.	L'épanouissement des collaborateurs.....	18
3.2.1.	Le bien-être au travail.....	18
3.2.2.	Donner du sens au travail de chacun.....	19
3.2.3.	Développer la qualité des relations et le mieux vivre ensemble.....	21
3.2.4.	La parentalité.....	23
3.2.5.	Mécénat de compétences.....	24
4.	Planet.....	24
4.1.	Engagement SBTi.....	25
4.1.1.	Empreinte carbone JEMS.....	25
4.1.2.	Objectifs sur les scopes 1,2 et 3.....	26
4.2.	Plan de décarbonation à horizon 2034.....	27
4.2.1.	Une stratégie de sensibilisation RSE structurée et engageante.....	27
4.2.2.	Locaux adaptés et responsables.....	28
4.2.3.	Énergie verte & décarbonation : des contrats 100 % renouvelables sur nos sites.....	29
4.2.4.	Mobilité douce et bas-carbone : repenser les déplacements dans une logique d'impact.....	29
4.2.5.	Déplacements domicile-travail : accessibilité et sobriété.....	30
4.2.6.	Déplacements professionnels : priorité au ferroviaire.....	30
4.2.7.	Transition de la flotte automobile : un parc tourné vers l'électromobilité.....	31
4.3.	Ressources & Circularités.....	31

4.3.1.	Optimisation de la gestion des ressources	31
4.3.2.	Réemploi et reconditionnement du matériel informatique	33
5.	Profit	34
5.1.	Éthique, intégrité et gouvernance responsable.....	34
5.2.	Conformité, sécurité de l'information et cybersécurité	35
5.3.	Politique d'achats responsables et relations fournisseurs	36
5.4.	Numérique responsable : vers un modèle soutenable	37
5.5.	Projets à impact positif et alignement avec nos valeurs RSE.....	38
6.	Index GRI.....	40
7.	Annexes	42
7.1.	Campagne handicap 2022	42
7.2.	Campagne handicap 2023	43
7.3.	Campagne Handicap 2024	44
7.4.	Campagne Bien-être 2025	46
7.5.	Sponsor du sport féminin	47
7.6.	Campagne Harcèlement 2025	48
7.7.	Webinaire sur l'accessibilité numérique	48
7.8.	Certification OPQUAST	49
7.9.	Plan de formation 2024	49
7.10.	Reporting nationalités 2022	52
7.11.	Reporting : parcours de sensibilisation des collaborateurs sur la plateforme Vendredi en 2022 et 2024	54
7.12.	Récapitulatif des Town Hall Meetings 2022	55
7.13.	Récapitulatif des Town Hall Meetings 2023	57
7.14.	Town Hall Meeting 9/10/2024	58
7.15.	Bilan Carbone 2025 sur l'exercice 2024	58
7.16.	Validation de nos targets SBTi sur le site officiel SBTi	59
7.17.	Validation Report SBTi	59
7.18.	Consignes de tri des poubelles recyclables	60
7.19.	Certificat de Traçabilité – Solution Recyclage	63
7.20.	Reporting recyclage 2020, 2021, 2022 et 2023	64
7.21.	Campagne de sensibilisation énergétique	65
7.22.	Certificats éco-responsables des goodies	66
7.23.	Factures achat PC reconditionnés	68
7.24.	Attestation don PC	70
7.25.	CYBERVADIS	71
7.26.	Politique achats responsables signée.....	72

7.27.	Clause contractuelle RSE	72
7.28.	Offre risques climatiques.....	75
7.29.	Offre accessibilité numérique.....	75
7.30.	Plan RSE 2022-2023	76
7.31.	Feuille de route RSE 2025.....	76

1. Gestion du document

1. Abréviations et acronymes

Type	Description
DUERP	Document d'Evaluation des Risques Professionnels
CSE	Comité Social et Economique
HRBP	Human ressource Business Partner

2. Document de Référence

Ci-dessous les documents liés à ce document :

Intitulé	Diffusion	Propriétaire

Les documents portant la mention « Confidentiel » sont consultables auprès de leur propriétaire.

N.B. :

Le présent rapport est élaboré conformément aux normes de reporting de la *Global Reporting Initiative (GRI)*, reconnues internationalement pour structurer de manière rigoureuse, transparente et comparable les informations extra-financières des organisations.

À ce titre, JEMS applique les **principes fondamentaux** de la GRI :

- **Matérialité** : seuls sont retenus les enjeux économiques, environnementaux et sociaux ayant un impact significatif sur l'activité de l'entreprise ou sur les attentes de ses parties prenantes ;
- **Exhaustivité** : le rapport couvre l'ensemble des impacts significatifs, dans les limites de périmètre définies ;
- **Transparence** : les méthodologies de collecte des données, les sources, les hypothèses retenues et les éventuelles limites sont clairement précisées ;
- **Exactitude et fiabilité** : les données communiquées sont validées et vérifiables ;
- **Comparabilité** : les indicateurs sont maintenus d'une année sur l'autre afin de permettre le suivi des évolutions ;
- **Clarté** : l'information est accessible, structurée et compréhensible par toutes les parties prenantes ;
- **Périodicité** : le rapport est actualisé chaque année selon un cycle de reporting régulier.

Ce rapport repose sur un **plan d'action structuré**, décliné en objectifs opérationnels mesurés par des **indicateurs de performance clés (KPI)**. Ces indicateurs permettent de suivre les progrès réalisés dans les principaux domaines d'engagement.

Le suivi de ces KPI est assuré de manière continue par la **Direction RSE de JEMS**, en lien avec les directions opérationnelles concernées. Elle analyse les résultats, identifie les écarts éventuels, propose des actions correctrices et ajuste les priorités si nécessaire. Les indicateurs font l'objet d'une **validation annuelle** par la gouvernance de l'entreprise.

Le rapport est **mis à jour chaque année** sur la base des données consolidées de l'exercice civil écoulé, en tenant compte des évolutions des référentiels (notamment les mises à jour des standards GRI ou les nouvelles obligations réglementaires).

Enfin, ce document est **communiqué aux principales parties prenantes de JEMS** sur notre site internet www.jems-group.com - collaborateurs, clients, partenaires – et référencé sur la plateforme de la *Global Reporting Initiative (GRI)*.

1. Editorial

À nos parties prenantes,

Chez JEMS, nous sommes convaincus qu'une entreprise performante est d'abord une entreprise responsable. En tant que Président et Directeur Général du Groupe, nous réaffirmons avec force notre volonté d'inscrire la responsabilité sociétale au cœur de toutes nos décisions. Cet engagement, nous le portons au quotidien, avec exigence, transparence et ambition.

Nous croyons en un avenir inclusif. C'est pourquoi nous agissons concrètement pour faire progresser la diversité au sein de nos équipes, en garantissant l'égalité des chances, en luttant contre toutes les formes de discrimination, et en déployant activement notre politique en faveur du handicap. Notre accord agréé par la DRIEETS, et notre objectif de recrutement de publics éloignés de l'emploi ne sont pas des choix symboliques : ce sont les fondements de notre modèle social.

Nous croyons également à l'urgence environnementale. En tant qu'industriel de la donnée, nous savons que le numérique a un impact et que nous avons une responsabilité. C'est pourquoi nous avons défini des trajectoires de décarbonation alignées avec l'Accord de Paris, validées par la SBTi en 2025. Réduction de notre empreinte carbone, numérique responsable, circularité de nos équipements : ces engagements ne sont pas que des déclarations, ils guident nos investissements et nos choix technologiques.

Sur le plan sociétal, nous mobilisons nos ressources humaines et techniques au service du bien commun. Grâce au mécénat de compétences, à nos actions solidaires, ou à nos collaborations avec des associations et des structures d'insertion, nous affirmons notre volonté de contribuer à une société plus juste, plus solidaire, plus durable.

Enfin, nous croyons en un numérique responsable, éthique, accessible et au service des enjeux du monde réel. Cet engagement structure notre raison d'être : faire de la donnée un levier d'impact positif, pour nos clients, nos collaborateurs et nos territoires.

Nous construisons ces engagements avec nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires, convaincus que la transformation durable est avant tout une œuvre collective.

Ce rapport RSE témoigne de nos avancées mais aussi de nos défis. Il rend compte de nos progrès comme de nos marges d'amélioration, dans un esprit d'exemplarité et de transparence. Il traduit une conviction profonde : il n'y a pas de performance durable sans engagement collectif.

Nous vous remercions pour votre confiance et pour votre mobilisation à nos côtés.

Jacques BENHAMOU
Président du Groupe JEMS

Nicolas LAROCHE
Directeur Général du Groupe JEMS



2. Présentation de JEMS

2.1. Nos valeurs

(GRI 2-24)

Conformément à la norme GRI 2-24 – Valeurs, principes, normes et codes de conduite, JEMS s’appuie sur des valeurs fondamentales qui structurent ses engagements et guident les comportements attendus au sein de l’organisation. Ces valeurs ne sont pas de simples déclarations : elles se traduisent concrètement par des actions et des pratiques mesurables, en cohérence avec notre mission et nos responsabilités envers nos parties prenantes (GRI 2-23 – Engagements, politiques et pratiques).

Nos quatre valeurs clés sont les suivantes :

- **Respect des engagements**

(GRI 2-24 ; GRI 2-25 – Gouvernance et responsabilités organisationnelles)

JEMS s’engage à honorer ses promesses vis-à-vis de ses clients et de ses collaborateurs. Nous veillons au respect des coûts, des délais et des exigences de qualité dans tous nos projets. Cet engagement inclut également la montée en compétences de nos équipes et un accompagnement actif dans la gestion de carrière. Nos collaborateurs sont les ambassadeurs de JEMS et incarnent cette exigence de fiabilité au quotidien.

- **Audace responsable**

(GRI 2-24 ; GRI 3-3 – Approche managériale sur l’innovation responsable)

L’audace chez JEMS consiste à sortir des sentiers battus et à stimuler en permanence l’innovation. Nous encourageons nos équipes à prendre des risques mesurés, dans une démarche d’amélioration continue et d’exploration de solutions innovantes, tout en intégrant les dimensions éthiques et responsables de nos décisions.

- **Agilité et remise en question**

(GRI 2-24 ; GRI 3-3 – Approche managériale sur la formation et l’adaptation au marché)

L’agilité constitue un principe structurant de notre organisation. Nous privilégions des solutions souples et adaptées aux évolutions rapides des besoins de nos clients. Nous favorisons également l’apprentissage continu et la capacité à se remettre en question pour rester en phase avec les transformations du marché et les attentes sociétales.

- **Valorisation de la diversité**

(GRI 2-24 ; GRI 405 – Diversité et égalité des chances)

Nous considérons la diversité comme un levier essentiel de performance et d’innovation. Chez JEMS, plus de 45 nationalités et 19 langues sont représentées. Nous cultivons activement cette richesse culturelle, en favorisant l’inclusion, la mixité et le partage des points de vue. Cet engagement contribue à créer un environnement respectueux et stimulant pour tous.

2.2. Les chiffres clés (CA)



2.3. Présentation de la RSE & Objectifs de Développement Durable (ODD)

2.3.1. Comité RSE

Conformément à la norme **GRI 2-9 – Structure de gouvernance**, la direction RSE de JEMS est directement intégrée au plus haut niveau de l'organisation. Coralie Adam, Directrice RSE du groupe, est rattachée hiérarchiquement au Président, Jacques Benhamou, et au Directeur Général, Nicolas Laroche. Elle siège au **Comité Exécutif (COMEX)**, garantissant ainsi une prise en compte des enjeux RSE dans les décisions stratégiques et opérationnelles.

La direction RSE exerce une fonction **transverse** et mobilise l'ensemble des directions de l'entreprise, notamment les directions juridique, ressources humaines, marketing, financière, systèmes d'information et digitale, en cohérence avec la norme **GRI 2-12 – Responsabilités liées à la RSE au sein de la direction**.

En application de la norme **GRI 2-13 – Processus de délégation des responsabilités en matière de durabilité**, la gouvernance RSE de JEMS s'appuie sur une comitologie structurée :

- Un **CODIR RSE mensuel** (comité de direction élargi dédié à la RSE) qui permet de suivre les actions, de piloter les indicateurs et d'assurer une animation régulière des démarches RSE au sein des différentes entités.
- Un **COMEX RSE trimestriel** qui permet d'évaluer les avancées, de valider les décisions stratégiques RSE et de garantir leur alignement avec les objectifs globaux de l'entreprise.

Ce dispositif reflète notre engagement à intégrer les enjeux de durabilité dans la gouvernance et à assurer un suivi rigoureux des actions déployées (**GRI 2-14 – Rôle du plus haut organe de gouvernance en matière de développement durable**).



Coralie ADAM

Directrice RSE & Juridique

2.3.2. Lettre d'engagement Global Compact

Le Pacte Mondial, principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes – qui regroupe plus de vingt mille participants répartis dans plus de 167 pays – a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés.

Adhérer au Pacte Mondial, c'est partager la conviction que des pratiques commerciales fondées sur un certain nombre de principes universellement reconnus, contribueront à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable et plus ouvert et de sociétés durables.

En adhérant au Pacte Mondial, **le 9 janvier 2013**, JEMS proclame publiquement son attachement aux dix principes universels de l'initiative et, à ce titre, s'engage :

- **A prendre des mesures pour modifier la façon dont elle opère** afin que le Pacte Mondial et ses principes s'intègrent à son mode d'administration, à sa stratégie, à sa culture et à ses activités quotidiennes.
- **A décrire** dans son rapport annuel ou dans un rapport de gestion similaire **la manière dont elle applique le Pacte Mondial et ses principes** (Communication sur les progrès réalisés).
- **A faire campagne en faveur du Pacte Mondial et de ses principes**, par le biais de communiqués de presse, de déclarations, de Newsletters etc.

Dans le cadre de la signature du Pacte Mondial des Nations Unies, JEMS s'engage à mettre en œuvre les plans d'actions destinés à atteindre les objectifs de développement durable (ODD), auquel ont adhéré les plus grandes entreprises mondiales et françaises.

La démarche RSE de JEMS contribue à améliorer sa performance économique, à anticiper les risques et à engager avec ses collaborateurs, ses clients et ses fournisseurs une démarche responsable, porteuse d'innovation et créatrice de valeur pour tous.

Les actions socialement responsables menées par JEMS, industriel de la donnée se sont inscrites dans le Pacte Mondial de l'ONU et Global Compact.

Chaque année JEMS publie une synthèse de ses actions et bonnes pratiques mesurées par des indicateurs de performance notamment la Communication sur le Progrès (CoP).

2.3.3. Nos 10 ODD



2.3.4. Ecovadis

Dans une démarche d'amélioration continue en matière de responsabilité sociétale, **JEMS est évaluée chaque année par l'organisme indépendant EcoVadis**. Cette évaluation contribue à renforcer notre capacité à nous remettre en question et à progresser sur l'ensemble de nos engagements RSE, conformément à la norme **GRI 3-3 – Approche managériale**.



En 2024, JEMS a obtenu la **médaille Gold EcoVadis**, positionnant l'entreprise parmi les **10 % les mieux notées de son secteur** : la programmation informatique, le conseil et les activités connexes. Cette reconnaissance s'appuie sur une évaluation rigoureuse selon quatre piliers fondamentaux, en cohérence avec les standards **GRI 2-27 – Conformité aux exigences légales et réglementaires** :

- **L'environnement** (GRI 302 – Énergie ; GRI 305 – Émissions)
- **Les droits humains et les conditions de travail** (GRI 401 – Emploi ; GRI 403 – Santé et sécurité ; GRI 405 – Diversité)
- **L'éthique et la lutte contre la corruption** (GRI 205 – Lutte contre la corruption ; GRI 206 – Concurrence loyale)
- **Les achats responsables** (GRI 308 – Évaluation environnementale des fournisseurs ; GRI 414 – Évaluation sociale des fournisseurs)

Avec un **score global de 73/100**, JEMS démontre la robustesse et la maturité de son système de gestion RSE, ainsi que son engagement dans une politique d'achats responsables, en ligne avec les exigences de ses parties prenantes (**GRI 2-22 – Déclaration sur la stratégie de développement durable**).

Cette évaluation EcoVadis constitue un outil clé de pilotage et de reconnaissance externe de nos performances RSE, renforçant la confiance de nos clients, partenaires et collaborateurs.

3. People

Chez JEMS, les femmes et les hommes sont la première richesse de l'entreprise. C'est en s'appuyant sur des valeurs d'inclusion, d'équité et de développement humain que le Groupe construit une politique sociale ambitieuse, porteuse de sens et d'impact. La stratégie RH de JEMS vise à garantir à chaque collaborateur un environnement de travail stimulant, éthique et respectueux, où chacun peut évoluer selon ses aspirations. Cette démarche s'aligne avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et s'appuie sur les référentiels GRI pour assurer la transparence, la conformité et l'amélioration continue.

3.1. L'inclusion

GRI : 3-3, 401, 405, 406, 414

Chez JEMS, nous considérons le **capital humain comme un levier essentiel de performance et d'innovation**, en pleine cohérence avec notre responsabilité sociale. Conformément à la norme **GRI 3-3 – Approche managériale**, notre politique sociale vise activement à renforcer l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances pour l'ensemble de nos collaborateurs.



Depuis 2019, JEMS est signataire de la **Charte de la Diversité**, marquant un engagement fort en faveur de la lutte contre les **discriminations (GRI 406-1)** et de la promotion de la **diversité** sous toutes ses formes (GRI 405-1) : origine, genre, âge, handicap ou parcours de formation.

Notre politique d'inclusion est également fondée sur une **représentation multiculturelle**, avec des talents issus de **34 nationalités**, contribuant à une richesse de points de vue et à un climat de travail respectueux et ouvert. Cet engagement s'inscrit pleinement dans les standards **GRI 405 – Diversité et égalité des chances**, notamment en ce qui concerne la diversité dans les effectifs et les instances dirigeantes.



En 2024, JEMS a rejoint la communauté **"Les entreprises s'engagent"** sous l'égide du Ministère du Travail, affirmant ainsi son intention d'appliquer une politique inclusive sur l'ensemble du territoire français, quel que soit l'âge, l'origine, le genre, le handicap ou la formation des candidats. Cette démarche vient renforcer notre politique RH en matière de recrutement responsable (**GRI 401 – Emploi ; GRI 414 – Évaluation sociale des fournisseurs**) et de non-discrimination (**GRI 406 – Non-discrimination**).

Ces engagements font partie intégrante de notre stratégie RSE et sont suivis à travers des plans d'action concrets, des campagnes de sensibilisation internes et une démarche de progression continue en faveur de l'équité.

3.1.1. Mixité
 GRI : 405, 404, 414

secteur technologique historiquement marqué par une faible mixité, **JEMS s’engage activement en faveur de l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, en cohérence avec la norme **GRI 405 – Diversité et égalité des chances**.

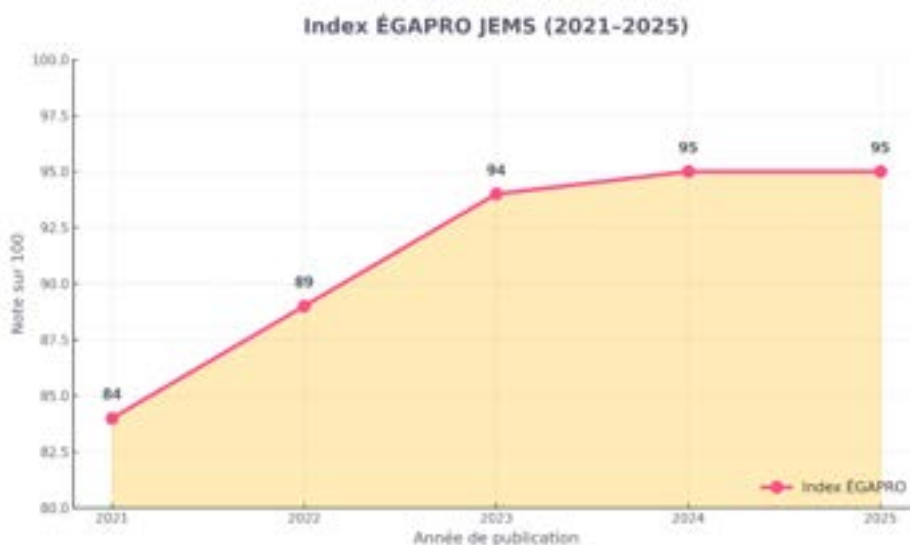
Notre engagement se traduit concrètement :

- Nous menons des **actions de sensibilisation et de formation** à destination de l’ensemble des collaborateurs, pour faire de l’égalité une réalité quotidienne (GRI 404-2).
- **De nombreuses collaboratrices accèdent à des postes à responsabilité**, notamment au sein du management opérationnel et fonctionnel.



En 2025, **JEMS a obtenu un score de 95/100 à l’index EGAPRO**, attestant de l’efficacité de nos actions en matière d’égalité salariale, de promotion et d’accès à la formation.

Domaine	Indicateur	Résultat 2023	Résultat 2024	Résultat 2025	Évolution	Commentaire
Inclusion	Index EGAPRO	93/100	95/100	95/100	↑	Maintien du niveau actuel avec actions correctives ciblées



Nous menons également des actions de formation et de sensibilisation auprès de l’ensemble des collaborateurs, afin de rendre l’égalité femmes-hommes effective au quotidien, tant dans la sphère professionnelle que personnelle.



Dans une logique d'impact étendu et de solidarité internationale, JEMS soutient le projet ISAHIT, qui favorise l'inclusion économique des femmes en Afrique, en leur permettant de se former et de travailler à distance dans des activités numériques. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie d'achats et de partenariats responsables (GRI 414-1)



L'informatique au féminin
FORMATIONS GRATUITES

JEMS s'implique activement auprès d'Interface3, un organisme de formation gratuit dédié aux femmes demandeuses d'emploi souhaitant se reconverter dans les métiers techniques du numérique. Aujourd'hui, 80 % de l'équipe JEMS Belgique est issue de ces formations, et notre soutien prend la forme de contributions pédagogiques, de mentorat et d'animation d'ateliers.



JEMS soutient également le sport féminin en tant que sponsor des **Neptunes de Nantes**. Soutenir le sport féminin, c'est promouvoir l'égalité des chances, encourager la mixité dans toutes les sphères de la société et valoriser des modèles inspirants de leadership, de persévérance et de performance.

Dans cette dynamique, **Women In Tech** constitue un programme phare. Organisé sous forme d'événements réguliers, il propose 3 conférences par an, mettant en lumière les parcours, expertises et contributions des femmes dans le secteur technologique. Ces conférences sont l'occasion de valoriser des personnalités féminines inspirantes, porteuses de modèles de réussite et de leadership dans la tech.



L'ensemble de ces actions nous permettent d'atteindre, au 31 décembre 2024, **un taux de représentation des femmes dans l'effectif de 28 %** ; taux supérieur à la moyenne du secteur du conseil en informatique en France (27,9 %) et significativement au-dessus du taux de féminisation des métiers techniques (16 %).

Nous publions ces données chaque année depuis 2021 afin d'assurer un **reporting régulier et transparent** (GRI 405-1-a).

Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
Mixité	Taux de femmes dans les effectifs	25,5%	26%	28%	↑	Progression continue via recrutement mixité et Women in Tech

3.1.2. Handicap

GRI : 3-3, 401, 404, 405, 406, 414

Chez JEMS, l'inclusion des personnes en situation de handicap constitue une priorité pleinement intégrée à notre politique RSE. En cohérence avec les **normes GRI** (notamment les normes 3-3, 401-3, 404-2, 405-1, 406-1 et 414-1) et les **Objectifs de Développement Durable** (ODD 4, 8 et 10), nous menons une démarche active, structurée autour de trois axes : le recrutement durable, le maintien dans l'emploi et la sensibilisation collective.

Depuis 2022, cette politique est portée par une référente handicap dédiée, qui pilote la mise en œuvre des actions internes et le déploiement des partenariats.

Cette structuration a été reconnue officiellement par l'obtention de l'accord handicap délivré par la DRIEETS. Cet accord témoigne de la solidité de notre engagement et renforce notre capacité à agir de manière coordonnée avec les acteurs de l'insertion. Cet accord témoigne de la solidité de notre engagement et renforce notre capacité à agir de manière coordonnée avec les acteurs de l'insertion.



L'Accord Handicap de JEMS, agréé par la DRIEETS en 2023 pour 3 ans, a permis d'atteindre un taux d'emploi de **2,26 % de collaborateurs en situation de handicap** en 2024, en favorisant l'embauche et le maintien dans l'emploi.



Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
Handicap	Taux d'emploi direct	1,32 %	1,89 %	2,26 %	↑	Stabilisation avec accompagnement renforcé RQTH

Concrètement, tous les postes au sein de JEMS sont ouverts aux personnes en situation de handicap, et cette mention est systématiquement précisée dans nos offres d'emploi. Nous collaborons avec des structures spécialisées telles que France Travail et Cap Emploi pour favoriser l'accès à l'emploi.



Des mesures concrètes sont mises en place : aménagements des postes et des locaux, accompagnement individualisé, formations adaptées, et suivi des trajectoires professionnelles. L'ensemble de ces dispositifs contribue à assurer un environnement de travail accessible, durable et inclusif.

Entre 2023 et 2024, le nombre de collaborateurs en situation de handicap a augmenté de **53 %**, confirmant l'efficacité de nos actions. Par ailleurs, un mémo handicap a été mis en place afin de centraliser l'ensemble des ressources, dispositifs internes et bonnes pratiques à destination des collaborateurs ainsi qu'un mémo handicap recrutement pour les équipes RH et managériales.



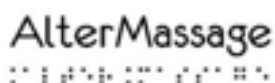
Chaque année, le **mois de novembre est consacré à la sensibilisation au handicap**.



À cette occasion, des actions sont proposées à tous les collaborateurs : ateliers de réalité virtuelle reproduisant les défis du quotidien (en partenariat avec GLORIA), initiations à la langue des signes, conférences inspirantes avec des personnalités engagées comme **Axel Alletru (2023)** ou **Florient Merrien (2024)**, ou encore le parcours « Handicap au travail : luttons contre les discriminations », suivi par près de 100 collaborateurs.

Nous intégrons également cette démarche dans notre politique d'achats responsables, conformément à la norme GRI 414-1.

Nous faisons ainsi appel à des prestataires engagés dans l'emploi des personnes en situation de handicap afin de mener des actions de sensibilisation auprès de nos collaborateurs et clients :



L'entreprise adaptée **Altermassage** propose des prestations bien-être pour nos collaborateurs.

L'ESAT **En 10 Saveurs** assure des prestations traiteur lors de nos événements internes et externes.



Cette approche transversale vise à dépasser la seule conformité réglementaire pour instaurer une véritable culture de l'inclusion durable, accessible et partagée.



Mémo Handicap JEMS
à destination des collaborateurs

3.1.3. *L'égalité des chances*

GRI : 405, 404, 406, 401



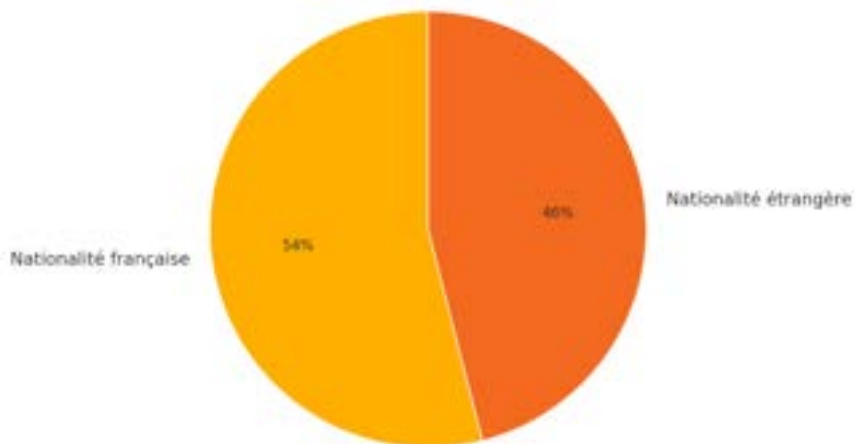
La diversité des parcours, des cultures et des expériences est considérée chez JEMS comme une richesse essentielle au service de l'innovation et de la performance. C'est une des 4 valeurs de JEMS.

Ce pluralisme s'exprime notamment par la composition des équipes, qui ne comptent en 2024 pas moins de 45 nationalités différentes, soit 36 % de collaborateurs de nationalité étrangère. En 2023, 44 % des effectifs étaient déjà issus de 33 nationalités, et 36% en 2022. Ce multiculturalisme contribue activement à la dynamique internationale du groupe, en cohérence avec les principes de diversité et d'équité définis dans la norme GRI 405-1.

L'ensemble du cycle de vie RH est structuré pour garantir une égalité des chances concrète. Cela se traduit par la sensibilisation et la formation continue des collaborateurs impliqués dans les processus de recrutement, de développement de carrière et de mobilité, afin de prévenir toute forme de discrimination (GRI 404-2 et 406-1). Cette vigilance s'étend à l'application stricte du principe de non-discrimination, quelle que soit la situation ou le profil du collaborateur.

L'intégration professionnelle des jeunes constitue également un axe fort de la stratégie RH responsable de JEMS (GRI 401-1). Le groupe participe régulièrement à des forums étudiants et salons de l'emploi, intervient dans les écoles et universités, et offre chaque année de nombreuses opportunités de stages et d'alternances, en France comme à l'international. Ces actions visent à faciliter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés et à renforcer la transmission intergénérationnelle des compétences.

Diversité des nationalités chez JEMS



Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
Diversité	Taux de collaborateurs de nationalité étrangère	36 %	44 %	46 %	↑	Programme de mentorat, Formation Manager

3.2. L'épanouissement des collaborateurs

GRI : 2-30, 401, 403, 404, 406

3.2.1.

Le bien-être au travail

GRI : 403, 404, 406

ENGAGEMENT

Savoir respecter ses engagements, c'est la parole donnée vis-à-vis du client et du collaborateur. Faire ce sur quoi nous nous engageons : respecter les coûts et les délais, assurer les montées en formation, etc.

JEMS pense que bienveillance, exigence et performance économique sont indissociables. L'avenir de notre entreprise repose sur notre savoir-faire, mais aussi, et surtout, sur notre savoir-être. L'engagement est une des 4 valeurs de JEMS.

Nous nous engageons à réfléchir et à dialoguer sur la bienveillance avec nos collaborateurs et partenaires sociaux pour envisager ensemble des actions concrètes et réalistes à mettre progressivement en place parmi les thèmes suivants.

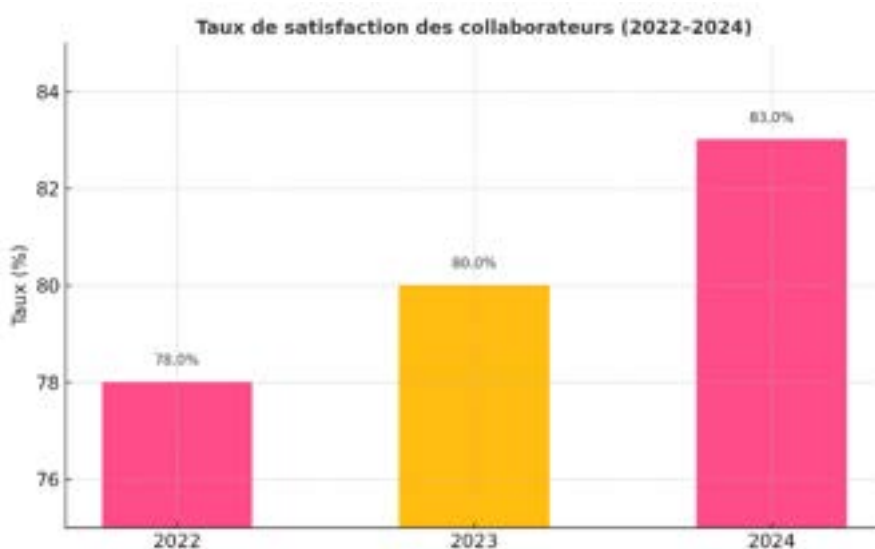
Soucieux de l'avis de nos collaborateurs, nous avons souhaité en octobre 2021 mener une enquête de satisfaction. Nous avons choisi d'être accompagné par la société Great Place To Work®. En janvier 2022,

nous obtenons la certification **Great Place To Work**® avec un taux de satisfaction à 74% ; cette certification a été renouvelée en décembre 2022.

Chaque mois, les employés en complétant leur compte-rendu d'activité nous font part de leur humeur du mois en cochant un Smiley.

Cet indicateur donne la possibilité aux collaborateurs de s'exprimer. Il permet d'avoir une revue mensuelle et globale du bien-être dans l'entreprise.

Au regard des KPI, nous constatons que le **taux de satisfaction des collaborateurs est en nette progression depuis 2022** (smiley « très bien » et « bien »).



3.2.2. Donner du sens au travail de chacun

GRI : 2-29, 401, 403, 404

AUDACE

C'est l'envie de repousser ses limites et de challenger le statu quo par une amélioration permanente, aller sur des terrains nouveaux.

Chez JEMS, le sens du travail est au cœur de l'expérience collaborateur. Il s'ancre dans une vision collective, s'exprime par des actions concrètes et s'épanouit dans un environnement de confiance et de reconnaissance.

Donner du sens au travail ne se limite pas à l'attribution d'une mission ou à l'atteinte d'un objectif. Il s'agit de créer les conditions d'un engagement durable, où chaque collaborateur comprend non seulement **ce qu'il fait**, mais aussi **pourquoi il le fait, pour qui, et avec quel impact**.

JEMS encourage ses équipes à contribuer activement à cette ambition avec **audace**, en repoussant les limites, en remettant en question le statu quo, et en explorant des territoires nouveaux.

L'audace chez JEMS, c'est l'envie de progresser en permanence, de faire différemment, et d'oser innover, y compris dans ses méthodes de travail.

Concrètement, cela se traduit par :

- **Aligner la mission de chacun avec la stratégie d'entreprise**
 - Partage régulier du projet d'entreprise, de la vision stratégique et des résultats lors des Town Hall Meetings, newsletters internes et entretiens managériaux.
 - Mise à disposition de supports explicatifs pour comprendre les enjeux de chaque business unit et les objectifs globaux.

- **Donner de la visibilité et de l'autonomie**
 - Chaque collaborateur dispose d'objectifs clairs, atteignables, co-construits et réévalués régulièrement.
 - La gestion par la confiance prime sur le contrôle : les collaborateurs ont une réelle autonomie dans leurs méthodes et dans la gestion de leur temps.

- **Valoriser la contribution individuelle et collective**
 - Un système d'évaluation et de reconnaissance transparent permet de récompenser la performance, mais aussi la coopération, la créativité, et la capacité à incarner les valeurs JEMS.
 - Les parcours professionnels sont adaptés aux aspirations : mobilité interne, évolution, montée en compétences via la JEMS Académie.

- **Relier les actions quotidiennes à des impacts concrets**
 - À travers les projets menés, les collaborateurs participent à la transition numérique et environnementale de nos clients (ex : data for climate, inclusion numérique).
 - L'implication dans des projets solidaires via la plateforme Vendredi permet à chacun de s'engager sur des causes sociales ou environnementales, sur son temps de travail.

- **Favoriser un environnement éthique, responsable et inspirant**
 - Une entreprise éthique et inclusive : politique de diversité, égalité professionnelle, droit à l'erreur, transparence managériale.
 - Des managers formés à la posture de leadership bienveillant et à la gestion des signaux faibles (RPS, harcèlement...).



Via notre partenaire Les VENDREDI, nous mesurons également la satisfaction des collaborateurs ainsi que le NPS des salariés.

Les collaborateurs ont le sentiment d'avoir été utile (89,7 %), donne plus de sens à leur quotidien (93,1 %) et ont envie de rester dans une entreprise portant ses valeurs et offrant ce type d'actions (93,1%)

3.2.3. Développer la qualité des relations et le mieux vivre ensemble

GRI : 403, 406

Chez JEMS, le management constitue un levier essentiel de la démarche RSE. Il s'appuie sur des valeurs de respect, de responsabilité et de coopération, dans une logique de performance durable, tant humaine qu'organisationnelle.

L'entreprise encourage ses dirigeants et managers à développer leurs compétences en **intelligence relationnelle**, afin de renforcer leur posture de leadership et leur capacité à prendre en compte les dimensions humaines dans les relations de travail. Un travail personnel peut également être engagé, permettant à chacun de mieux identifier ses forces, ses axes de progrès et de cultiver une relation plus authentique avec ses équipes.

Cette approche favorise un **dialogue clair, transparent et sincère** au sein de l'organisation. Elle repose sur l'écoute, la possibilité pour chacun de s'exprimer, d'être entendu, et de contribuer activement à la dynamique collective. Des réunions regroupant la Direction et les collaborateurs sont organisées 2 à 3 fois par an, où chacun peut prendre la parole : les Town Hall Meeting. L'engagement est valorisé, dans un esprit de cohérence et de responsabilisation.



JEMS accorde une grande importance à la **confiance accordée aux collaborateurs**, à leur autonomie dans la définition de leurs méthodes de travail, la gestion de leur temps et l'atteinte de leurs objectifs. Les pratiques de délégation sont encouragées, et les processus de reporting sont limités pour éviter les charges administratives inutiles.



La **créativité** et l'**initiative** sont reconnues comme des moteurs d'innovation. Le **droit à l'erreur** est pleinement assumé, dans une logique d'apprentissage et d'amélioration continue.

Enfin, l'entreprise veille à nourrir un **esprit d'équipe** fondé sur l'entraide, la convivialité et la création de liens durables. Cette exigence de respect et de bienveillance s'applique aussi dans la relation avec les clients et les partenaires, dans une volonté de construire des collaborations de qualité, fondées sur la confiance mutuelle.

Chez **JEMS**, le bien-être des collaborateurs est au cœur des engagements RSE. Cette priorité se traduit par la mise en place d'un environnement de travail respectueux, flexible et inclusif, fondé sur l'écoute et l'amélioration continue.

L'entreprise anticipe les effets des réorganisations et veille à limiter l'impact sur la charge de travail et le moral des équipes. **L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle** est favorisé grâce à une organisation du travail souple, avec une politique de télétravail encadrée par une charte dédiée, la flexibilité des horaires, ainsi que le respect du droit à la déconnexion.

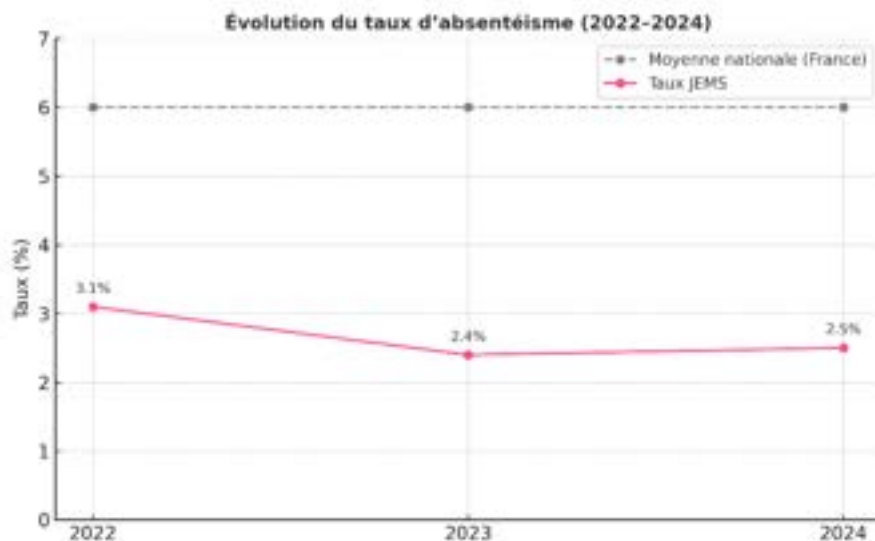
JEMS accorde une attention particulière à la qualité de l'environnement de travail, en impliquant les collaborateurs dans le choix des outils techniques et des aménagements nécessaires à leur confort. La politique de rémunération repose sur une logique d'équité et de reconnaissance, en valorisant les compétences individuelles et en anticipant les évolutions de carrière lorsque cela est possible.

L'entreprise lutte activement contre toutes formes de discrimination et de harcèlement, qu'ils soient moraux ou sexuels. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la diversité des profils (âge, origine, handicap) et l'inclusion sont considérées comme des leviers de performance collective. Un accompagnement spécifique est proposé aux collaborateurs en situation de fragilité. À ce titre, **une référente harcèlement** a été désignée afin d'offrir un point d'écoute et de traitement des situations sensibles.

Sur le volet bien-être, JEMS propose des événements comme le Mois du Bien-être en juin, ainsi qu'une participation annuelle de 100 € à des activités culturelles et sportives, ainsi que des échanges avec les managers et le service RH.

Enfin, des indicateurs tels que le taux d'absentéisme est régulièrement suivi afin d'évaluer l'impact des actions menées et d'en assurer l'amélioration continue.

JEMS affiche un **taux d'absentéisme remarquablement bas, à 2,4 % en 2023 et 2,5 % en 2024**, contre une moyenne nationale stable autour de 6 % tous secteurs confondus. Ce résultat confirme l'efficacité des politiques de prévention santé, de qualité de vie au travail et de gestion des risques psychosociaux.



Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
SST	Taux d'absentéisme	3,1 %	2,4 %	2,5 %	↓	Actions de prévention RPS, RDV de liaison

3.2.4. La parentalité

GRI : 401, 403

Des dispositifs complémentaires accompagnent les différentes étapes de vie des salariés.

En matière de parentalité, un **parcours dédié** a été conçu pour accompagner les différentes étapes de la vie familiale. Une **salle d'allaitement** est également accessible sur site, afin de faciliter le retour au travail dans des conditions respectueuses des besoins des jeunes parents.

Des guides pratiques sont mis à disposition pour accompagner les collaborateurs sur les thématiques du bien-être et de la parentalité.

GUIDE DE LA PARENTALITÉ
HARMONISER VIE PROFESSIONNELLE ET PARENTAUTE




Mémo Handicap JEMS
à destination des collaborateurs

3.2.5. *Mécénat de compétences*

GRI : 203, 413

Depuis avril 2022, JEMS a renforcé son engagement sociétal en mettant à disposition de ses collaborateurs la plateforme **Les Vendredi**, permettant de s'investir auprès d'associations via des missions en présentiel ou à distance, des dons ou des temps de sensibilisation.



Chaque collaborateur bénéficie de **deux jours solidaires par an**, et un thème d'engagement est proposé chaque mois autour de sujets tels que l'égalité ou l'inclusion.

100 collaborateurs ont été sensibilisés en 2024 et 240 collaborateurs ont été engagés sur une action solidaire auprès d'associations telles que « En avant toute(s) », « Watch the sea France » soit 47% du nombre de collaborateurs inscrits, sur un temps d'engagement global de 702 heures sur l'année soit **100,4 jours**.



Association pour l'égalité de genre et la fin des violences sexistes et sexuelles. Depuis 10 ans, l'organisation mène des actions dans l'optique de :

- Promouvoir l'égalité des genres
- Prévenir les violences de genre
- S'adresser aux jeunes

4. Planet

Face à l'urgence climatique, JEMS s'engage à intégrer pleinement la transition écologique dans sa stratégie d'entreprise. Cet engagement se traduit par une trajectoire climat validée par la SBTi, une politique de décarbonation ambitieuse, une consommation énergétique responsable, une gestion circulaire des ressources, et des actions concrètes pour la réduction des émissions sur l'ensemble des scopes. L'ensemble de notre approche environnementale repose sur les référentiels GRI, les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et l'ambition d'atteindre un haut niveau d'impact positif, mesuré, partagé et revu chaque année.

4.1. Engagement SBTi

GRI : 305-1, 305-2, 305-3, 305-5, 2-22

4.1.1. Empreinte carbone JEMS

GRI : 305-1, 305-2, 305-3, 305-5

JEMS adopte une approche responsable et proactive face aux enjeux environnementaux. Le groupe soutient activement les initiatives visant à renforcer la responsabilité environnementale et à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.



Nous réalisons un bilan carbone annuel en suivant le GHG Protocol, en méthode location-based, avec l'accompagnement de notre partenaire CARBOMETRIX.

Notre démarche inclut tous les scopes d'émissions, à savoir Scope 1, Scope 2 et Scope 3.

Pour l'année 2024, nos émissions totales sont les suivantes :

Total des émissions de CO₂ : **1139 tCO₂e**

Émissions par collaborateur (1 ETP) : **1,29 tCO₂e**

Répartition des émissions par scope :

- **Scope 1** (émissions directes) : 94,8 tCO₂e
- **Scope 2** (émissions indirectes liées à l'énergie) : 46,5 tCO₂e
- **Scope 3** (émissions indirectes) : 998 tCO₂e



Entre 2023 et 2024, nous avons réduit notre empreinte carbone globale de **26,15 %**, ce qui témoigne de notre engagement à réduire constamment nos émissions.

L'ensemble des catégories ont été comptabilisées dans notre calcul d'émissions, selon les critères définis par le Bilan Carbone ADEME.

Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
Bilan carbone	Emission de CO2 (en tCo2)	1760	1543	1139	↓35% de 2022 à 2024	Diminution constante des émissions de CO2

4.1.2. Objectifs sur les scopes 1,2 et 3

GRI : 305-4, GRI 305-5, GRI 2-24



SCIENCE
BASED
TARGETS

En rejoignant l'initiative Science Based Targets initiative (SBTi), JEMS s'engage à fixer des objectifs clairs, mesurables et fondés sur des données scientifiques, pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 62 % à horizon 2034.

Cet engagement, qui place **JEMS parmi les 5 % des ESN signataires de la SBTi**, témoigne de sa volonté d'adopter des pratiques durables et responsables à long terme.

Afin d'atteindre ces objectifs à l'horizon 2034, un plan de décarbonation a été mis en œuvre dès 2023, intégrant des cibles annuelles formalisées par la signature d'une *Commitment Letter*. La trajectoire définie par JEMS a été validée le **8 avril 2025** par l'organisme SBTi, qui a reconnu son alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.



Dans le cadre de sa démarche de décarbonation SBTi, JEMS a également pris l'engagement de diminuer les scopes 1, 2 et 3 :



4.2. Plan de décarbonation à horizon 2034

GRI 305-5, 2-12, 2-13

Le plan de décarbonation de JEMS fait l'objet d'une **revue annuelle structurée**, menée par la Direction RSE en collaboration avec le COMEX. Cette révision permet d'actualiser les indicateurs, de réévaluer les priorités en fonction des résultats du bilan carbone, et d'adapter les actions aux nouvelles exigences réglementaires et scientifiques. Les ajustements sont formalisés dans un document de suivi et partagés lors des réunions RSE stratégiques trimestrielles.

Les actions prioritaires du plan de décarbonation sont les suivantes :

4.2.1. Une stratégie de sensibilisation RSE structurée et engageante

GRI : 404-2, 2-17, 2-16

Afin de garantir une appropriation réelle des enjeux RSE à tous les niveaux de l'organisation, JEMS déploie une stratégie globale de formation, de sensibilisation et de communication, à destination de l'ensemble de ses collaborateurs.

Dès l'intégration, chaque collaborateur suit un parcours onboarding incluant un module RSE obligatoire, présentant les engagements du groupe (SBTi, Global Compact, politique Climat, diversité, numérique responsable) et les bonnes pratiques à adopter au quotidien. Un quizz de validation permet de s'assurer de l'appropriation des fondamentaux. Ce processus est tracé dans les outils RH et mis à jour annuellement.



En complément, des formations immersives sont organisées sur les différents sites JEMS (Levallois-Perret, Nantes, Lyon) sous forme d'ateliers **Fresque du Climat**.

Ces sessions en présentiel permettent de comprendre les mécanismes du changement climatique, de stimuler l'intelligence collective et de faire émerger des actions concrètes, alimentant une boîte à idées RSE ouverte à tous les collaborateurs.

Pour faire vivre la démarche dans le temps, une communication interne régulière est assurée via :

- des publications RSE récurrentes sur la plateforme interne BeJEMS (bilans carbone, tri des déchets, actions solidaires),
- des campagnes thématiques lors des temps forts (Semaine du Développement Durable, Mois du Handicap, Mobilité durable, etc.),
- un affichage contextualisé sur les sites autour de la sobriété numérique, du tri ou des engagements climat.

Cette dynamique est également portée à l'extérieur par une communication transparente et cohérente, notamment à travers :

- des publications régulières sur LinkedIn mettant en valeur les projets RSE du groupe, ses partenaires et ses résultats,
- la participation à des événements externes (conférences, fresques collectives, forums ESG),
- l'intégration de la RSE dans la marque employeur et les réponses aux appels d'offres.

Grâce à cette stratégie, JEMS démontre que la RSE n'est pas seulement une politique d'entreprise, mais une démarche vécue, partagée et mesurable, qui contribue directement à l'amélioration continue et à l'ancrage durable de sa performance extra-financière.

Salariés formés :

- Toutes les catégories de salariés ont été formés
- Des ateliers ont été organisés à Levallois-Perret, Nantes et Lyon
- Plus de 10 % des salariés sédentaires ont suivi les ateliers de la Fresque du climat.
-

4.2.2. *Locaux adaptés et responsables*

GRI : 302-1, 302-4, 403-1, 305-5

En 2022, les collaborateurs lyonnais ont intégré de nouveaux locaux à Lyon.

En 2023, JEMS annonce à ses collaborateurs parisiens et nantais, le déménagement du siège social et de l'agence de Nantes dans de nouveaux locaux en 2024. Ces nouveaux locaux respectent toutes les nouvelles normes écologiques en vigueur et offrent un cadre de travail de meilleure qualité avec des nouveaux services et espaces de travail plus grands et plus lumineux.

Les collaborateurs ont emménagé dans les nouveaux locaux de Levallois-Perret en janvier 2024, puis dans ceux de Nantes Centre en avril 2024. Ces bâtiments bénéficient des certifications HQE Bâtiment durable et BREEAM RFO 2015, ainsi que du label R2S attestant de leur haut niveau de connectivité, garantissant une conformité à 100 % des sites certifiés (GRI 403-1 Santé et sécurité au travail).



Les nouveaux locaux intègrent des bureaux ergonomiques, lumineux et modulables, favorisant confort et productivité, ainsi que des salles de réunion connectées, des espaces collaboratifs, des zones de détente.



Les collaborateurs bénéficient de services de conciergerie, d'une salle de sport (dans les locaux ou à proximité), de prestations de kinésithérapie et de livraisons de paniers de fruits.

4.2.3. **Énergie verte & décarbonation : des contrats 100 % renouvelables sur nos sites**

GRI 302-1, GRI 302-4, GRI 305-5

Depuis janvier 2024, l'ensemble des contrats d'énergie des sites JEMS en France — à savoir Levallois-Perret, Nantes et Lyon — ont été basculés vers des contrats d'électricité 100 % renouvelable, assortis de garanties d'origine certifiées. Ces garanties assurent que pour chaque kilowattheure consommé, une quantité équivalente d'électricité issue de sources renouvelables (hydraulique, solaire, éolien) est injectée sur le réseau.



Cette action s'inscrit pleinement dans le plan de décarbonation du Groupe JEMS, dont la trajectoire a été validée en 2025 par la Science Based Targets initiative (SBTi). Elle vise à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre sur le scope 2, conformément à notre engagement à atteindre une baisse de 42 % des émissions absolues de GES à horizon 2034.

4.2.4. **Mobilité douce et bas-carbone : repenser les déplacements dans une logique d'impact**

GRI : 302-1, 302-5, 305-1, 305-3, 305-5

Dans le cadre de son plan de décarbonation validé par la Science Based Targets initiative (SBTi), JEMS a identifié la mobilité comme un levier stratégique de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), tant sur le scope 2 (énergie indirecte) que sur le scope 3 (mobilité amont et aval).

Convaincu que les changements durables doivent se traduire par des actes concrets, le Groupe a engagé depuis 2024 un ensemble d'actions visant à promouvoir des solutions de mobilité bas-carbone, accessibles et responsables, tant pour les trajets domicile-travail que pour les déplacements professionnels.

4.2.5. **Déplacements domicile-travail : accessibilité et sobriété**

GRI : 302-5, 305-3, 305-5

JEMS facilite l'usage des transports collectifs en prenant en charge 50 % des abonnements aux transports en commun de ses collaborateurs, conformément à la réglementation, et encourage activement leur utilisation à travers une localisation stratégique de ses sites :

- **Levallois-Perret (siège social)** : situé à proximité immédiate de la ligne 3 du métro, de la gare SNCF de Clichy-Levallois et de nombreuses lignes de bus RATP.
- **Nantes** : les nouveaux bureaux inaugurés en 2024 bénéficient d'un accès direct à la gare SNCF et aux lignes de bus et de tramway NAOLIB.
- **Lyon** : les locaux situés dans le quartier Part-Dieu sont desservis par un large réseau de transports urbains (bus, métro, tramway, TER).



La relocalisation a contribué à une **réduction moyenne de 6 % des distances domicile-travail**, participant à la diminution de l'empreinte environnementale des collaborateurs (GRI 302-5 Énergie – Réduction de la demande énergétique).



En parallèle, JEMS travaille à l'extension de son offre de mobilité partagée. Un partenariat est en cours de mise en place avec la solution KAROS, **acteur innovant du covoiturage domicile-travail**. Ce projet vise à accompagner les collaborateurs situés en périphérie urbaine ou en zone mal desservie, tout en réduisant le nombre de véhicules individuels en circulation.

4.2.6. **Déplacements professionnels : priorité au ferroviaire**

GRI : 305-3, 305-5

Dans le cadre des **politiques internes de voyage**, JEMS a instauré un principe de priorité au train pour les déplacements professionnels en France et dans les pays limitrophes :

- **Train plutôt qu’avion** : dès lors qu’un trajet en train est inférieur à 4h30, il devient systématique, quel que soit le mode de réservation.
- **Train plutôt que voiture** : pour les missions inter-agences ou en clientèle, le train est privilégié lorsqu’il existe une solution équivalente en temps et coût.

Les équipes opérationnelles et commerciales sont sensibilisées à cet enjeu via des consignes claires, relayées par les services administratifs et formations d’intégration.

Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
Déplacement professionnel	Taux de CO2 (tCO2e)	403	273	277	↓31% entre 2022 et 2024	Diminution constante des émissions de CO2

4.2.7. Transition de la flotte automobile : un parc tourné vers l’électromobilité

GRI : 302-1, 302-4, 305-1, 305,3, 305-5

La flotte automobile de JEMS, historiquement constituée de véhicules thermiques mis à disposition en Location Longue Durée (LLD), fait l’objet d’une stratégie progressive d’hybridation et d’électrification.

Depuis 2024, chaque fin de contrat est l’occasion de **migrer vers un modèle hybride ou électrique**, en tenant compte des usages spécifiques, de l’autonomie requise, et des possibilités de recharge à domicile ou sur les sites JEMS.



Cette transition vise à éliminer progressivement les motorisations thermiques d’ici fin 2030 pour le périmètre France, dans un souci de réduction des émissions directes (scope 1), mais aussi de modernisation de l’image employeur.

4.3. Ressources & Circularités

GRI : 301-1, 301-3, 306-1, 306-2, 308-1

4.3.1. Optimisation de la gestion des ressources

GRI : 302-1, 306-2

En tant que société de services, l’activité de JEMS a un impact très limité sur l’environnement. Le Groupe a mis en place différentes initiatives et sensibilise ses collaborateurs à ces questions :

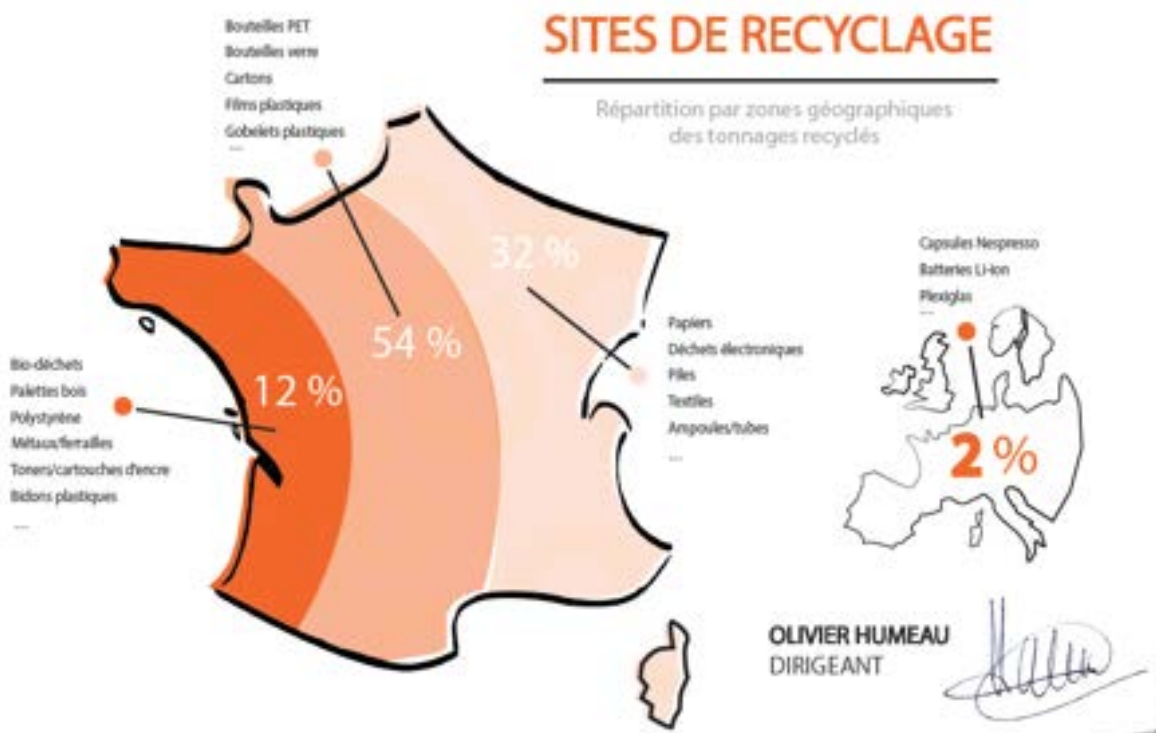
- **Papier/Carton** : impression recto/verso par défaut sur du papier recyclé, dématérialisation des processus (fiches de paie, frais, commandes, achats, factures, fax, contrats...), impression avec validation d'un badge.
- **Gobelets** : distribution de mugs et tasses à café à l'ensemble des collaborateurs.
- **Production de C02** : mise en place et développement d'un plan d'actions dédié à la limitation des déplacements pour les réunions (systèmes d'audio-conférence), politique de télétravail, encouragement à utiliser les transports en commun. Des véhicules hybrides sont priorités pour leur faible émission de gaz à effet de serre.
- **Virtualisation des serveurs dans des datacenters**
- **Carte tickets restaurant** : la carte nominative est valable 3 ans et réduit donc la diffusion de tickets restaurant papier (environ 10 000). A partir de juillet 2022, la carte automatiquement donnée en version dématérialisée.
- **Tri des déchets** : depuis janvier 2020, mise en place d'un nouveau système de tri avec des poubelles recyclables pour les papiers, cartons, gobelets, bouteilles en plastique, canettes, piles, ampoules, cartouches d'encre et bouchons.
- **Achat de matériels et goodies éco-responsable** avec coton bio, plastique recyclé, papier recyclé.
- **Diffusion de charte des bonnes pratiques**, mails et défi de sensibilisation pour être éco-responsable en entreprise.

Depuis janvier 2020, les locaux de JEMS, à Paris et en région, sont équipés de poubelles recyclables afin d'agir positivement sur l'environnement et inclure les gestes de recyclages dans les habitudes de JEMS (diminution drastique des impressions, fournitures issues de matières recyclées, ...).



Nous collaborons avec Solution Recyclage, une entreprise de collecte de déchets assurant une réelle traçabilité des déchets.

Grace a SOLUTION RECYCLAGE, 98% des déchets sont recyclés en France et 2% en Europe.

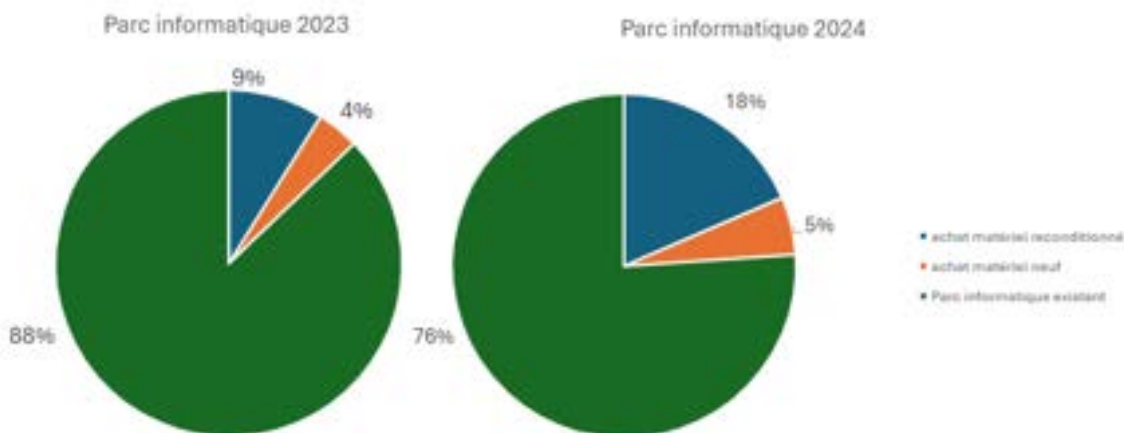


4.3.2. Réemploi et reconditionnement du matériel informatique

GRI : 301-3, 306-2, 305-3

Dans le cadre de sa politique environnementale et de son plan de décarbonation validé par la SBTi, JEMS adopte une démarche ambitieuse de gestion responsable de ses équipements informatiques, fondée sur la sobriété numérique, la durabilité des matériels et la réduction des déchets.

Dès la phase d'achat, JEMS privilégie des solutions à faible impact environnemental. À ce titre, depuis 2020, **plus de 90 % du parc informatique utilisé dans l'entreprise provient de matériel reconditionné**. L'ensemble des équipements est exploité sur une **durée moyenne de 4 ans**, grâce à une politique rigoureuse de réutilisation entre collaborateurs et de maintenance interne.



Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
Circularité	Taux de matériel informatique reconditionné	93 %	97%	95 %	=	Plan d'action en cours, Taux sup. à 90 %

Pour structurer et fiabiliser cette démarche, un partenariat a été établi avec le prestataire KEEEP, dans le cadre de l'offre Pack Pro Zen. Cette solution permet à JEMS de :

- sécuriser l'achat de matériel informatique professionnel reconditionné garanti ;
- bénéficier d'une reprise automatique du matériel au bout de 24 mois, sous réserve de son bon état de fonctionnement constaté à réception ;
- obtenir en échange un bon d'achat de la valeur du Pack Pro Zen, réutilisable pour un nouvel équipement.



Enfin, KEEEP garantit que l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement repose sur des partenaires industriels répondant aux normes ISO 9001 (gestion de la qualité) et ISO 14001 (management environnemental).

Cette politique participe directement à la réduction des impacts du scope 3 amont (achats de biens et services)

5. Profit

GRI : 2-23, 2-24, 2-25, 2-26, 205, 206, 414, 418, 308, 301, 403

5.1. Éthique, intégrité et gouvernance responsable

GRI : 2-23, 2-24, 2-25, 2-26, 205-1, 205-2, 205-3, 406-1

Chez JEMS, l'éthique constitue un pilier fondateur de la stratégie d'entreprise et de la performance durable. L'ensemble des collaborateurs est tenu de respecter un *Code de Conduite Compliance* remis et présenté dès l'intégration lors de l'onboarding.

Ce document engage chacun sur des principes de probité, de respect des droits humains, de lutte contre la corruption, de non-discrimination et de loyauté commerciale.

Les principes du *Code de Conduite Compliance* s'appliquent à toutes les parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires, concurrents.

JEMS condamne fermement les pratiques de favoritisme, corruption, dénigrement, travail forcé ou discrimination.

Un dispositif d'alerte est en place, accessible à tous les salariés et prestataires, permettant de signaler de manière confidentielle toute situation contraire aux dispositions édictées. Le traitement des alertes

est encadré par une procédure formalisée, dans le respect du RGPD et des obligations de la Loi Sapin II.

Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
Intégrité / Corruption	Nombre d'alerte	0	0	0	=	Stagnation à 0

5.2. Conformité, sécurité de l'information et cybersécurité

GRI : 418

JEMS adopte une politique exigeante en matière de sécurité de l'information, de conformité réglementaire et de cybersécurité, reposant sur des standards internationaux éprouvés et une gouvernance structurée.

Le Groupe est certifié ISO 27001 depuis le 30 janvier 2018, démontrant ainsi sa capacité à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données, qu'elles soient internes ou appartenant à ses clients. Cette certification couvre l'ensemble des systèmes d'information et fait l'objet de revues annuelles complètes et d'un audit blanc intermédiaire, mobilisant les équipes du RSSI, du DSI et de la Direction générale dans une dynamique d'amélioration continue.



Depuis 2014, JEMS est également évalué par CyberVadis, référentiel international reconnu en matière de cybersécurité. La notation obtenue est en constante progression :

Domaine	Indicateur	Résultat 30/12/2022	Résultat 06/02/2024	Résultat 25/01/2025	Évolution	Commentaire
Sécurité Informatique	Score Cybervadis	670 / 1000	863 / 1000	874 / 1000	↑30%	Maintien du score MATURE

Company: JEMS GROUP

Publication date: 25-01-25

*Overall CyberVadis benchmark score: 654



Cette progression illustre l'efficacité des actions mises en œuvre pour renforcer la posture de cybersécurité de l'entreprise.

Afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux risques cyber, des campagnes annuelles de formation sont déployées, incluant des modules spécifiques sur :

- la gestion des mots de passe,
- la prévention du phishing,
- la protection des documents sensibles.

Chaque salarié doit compléter un quizz annuel de sécurité obligatoire, assurant la montée en compétences continue sur les enjeux numériques critiques.

Enfin, les données personnelles et confidentielles (clients, salariés, partenaires) font l'objet de protocoles de traitement conformes au RGPD, avec des mesures strictes d'accès, de traçabilité et de stockage, intégrées dans toutes les procédures IT internes et les contrats clients.

Cette politique permet à JEMS de garantir un haut niveau de résilience cyber, de protection des données et de confiance dans ses pratiques, en ligne avec les standards attendus par ses parties prenantes, les régulateurs et les labels internationaux.

5.3. Politique d'achats responsables et relations fournisseurs

GRI : 2-23, 2-24, 2-25, 308-1, 308-2, 414-1, 414-2, 205-2, 205-3, 406-1

Conformément à sa Politique d'Achats Responsables, JEMS déploie une stratégie visant à intégrer des critères sociaux, éthiques (code de conduite Compliance) et environnementaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La Politique des Achats Responsables de JEMS repose sur les référentiels suivants :

- Le Pacte Mondial des Nations Unies (signataire depuis 2013),
- La Déclaration universelle des droits de l'Homme,
- Les conventions fondamentales de l'OIT (29, 87, 98, 100, 105, 111, 138, 155, 182),
- La Convention européenne des droits de l'Homme.

La politique d'achats responsables a été transmise au Top 20 des fournisseurs stratégiques du Groupe, représentant 40 % du volume d'achats. (voir annexe)

Tous se sont engagés par signature écrite à respecter les engagements de la Politique, notamment :

- **Conformité réglementaire :**
 - o Respect de toutes les lois locales et internationales (droit du travail, environnement, sécurité).
- **Droits humains et conditions de travail :**
 - o Interdiction du travail forcé et du travail des enfants.
 - o Respect de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective.
 - o Politique HSCT (Hygiène, Santé, Sécurité au travail) effective.
 - o Égalité des chances, non-discrimination, rémunération équitable.
- **Éthique et intégrité :**
 - o Tolérance zéro pour la corruption, le favoritisme, les avantages indus.
 - o Confidentialité des données et respect de la propriété intellectuelle.
- **Environnement :**
 - o Mise en place d'une politique environnementale mesurable.
 - o Réduction des GES, tri et recyclage, limitation des substances nocives.
 - o Suivi de l'impact environnemental et application du principe de précaution.
- **Responsabilité sociale :**

- Engagement formel par signature de la Charte des Achats Responsables.
- Communication transparente avec JEMS sur les progrès RSE.
- Autorisation préalable obligatoire pour toute sous-traitance.

Dans le cadre des audits réalisés par le service sécurité sur tous les nouveaux fournisseurs et audits de renouvellement de prestations, un audit RSE des fournisseurs est conduits régulièrement, et des clauses RSE sont intégrées dans les contrats cadres.

Charte RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

Depuis juin 2025, JEMS est signataire officiel de la Charte Relations Fournisseurs & Achats Responsables (RFAR), en cohérence avec les valeurs du Groupe : transparence, dialogue, équité, traçabilité.

JEMS communique, auprès de ses fournisseurs, afin qu'ils deviennent également signataires de cette charte.

Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
Achats Responsables	Poids en CA des signataires	0	8%	40%	↑	Amélioration continue

5.4. Numérique responsable : vers un modèle soutenable

GRI : 2-23, 2-24, 2-25, 302, 305, 414, 418

Dans la continuité de sa démarche environnementale et éthique, JEMS agit pour un numérique plus sobre, inclusif et éthique.

Le Groupe est :



Signataire du manifeste **Planet Tech'Care** (depuis 2021), s'engageant à mesurer et réduire l'impact environnemental du numérique,



Signataire de la **Charte Numérique Responsable** (depuis 2025), portée par l'Institut du Numérique Responsable.

Une **équipe projet dédiée** pilote la mise en œuvre opérationnelle de ces engagements, en assurant :

- L'intégration progressive de **critères d'éco-conception** dans les projets clients (EcolIndex, performance web, sobriété numérique) ;
- L'adaptation des infrastructures et pratiques de développement, avec un pilotage d'indicateurs environnementaux ;

- L'inclusion de **clauses numériques responsables** dans les offres et les contrats à compter de fin 2025.

Par ailleurs, une **équipe accessibilité** accompagne les clients dans l'application des référentiels RGAA/WCAG, en lien avec les obligations réglementaires et la stratégie d'inclusion numérique de JEMS.

Au 30 juin 2025 :

- **60 % de l'équipe digitale** est formée à l'**accessibilité numérique**, avec un objectif de **100 % d'ici fin 2025** ;
- Un **webinaire d'initiation au numérique responsable** a été proposé à l'ensemble des collaborateurs (550 collaborateurs invités) ;
- Des **guides de bonnes pratiques** (éco-conception, accessibilité, performance web) sont diffusés en interne sur BeJEMS, et progressivement ouverts aux partenaires.

Enfin, JEMS prévoit en 2026 une **évaluation de l'empreinte carbone de ses plateformes numériques** (cloud, serveurs, développements internes), en lien avec son plan de décarbonation validé par la SBTi.

5.5. Projets à impact positif et alignement avec nos valeurs RSE

GRI : 2-23, 2-25, 302-5, 305-5, 414-1

En cohérence avec sa politique RSE, JEMS veille à développer des solutions durables, responsables et éthiques, en intégrant ses engagements au cœur de ses offres. Ce positionnement s'illustre à travers une offre de services respectueuse des principes de sobriété numérique, de réduction de l'empreinte carbone et de contribution active à la transition écologique de ses clients.

Offres responsables & numérique durable :

- **Offre Risques Climatiques** : JEMS accompagne les entreprises (assurance, immobilier, énergie...) dans l'intégration des impacts climatiques à leur stratégie, en croisant données internes et externes, modélisation, IA et data science pour évaluer les scénarios à horizon 2050–2100.
- **Offre Accessibilité** : JEMS accompagne des clients sur la conformité réglementaire (RGAA, WCAG), l'éco-conception et la sobriété numérique.

Des critères d'impact environnemental sont intégrés dans la conception de nos solutions, avec la prise en compte :

- du choix du cloud (empreinte carbone des data centers, labels écologiques),
- de l'architecture data efficace (réduction du compute, des requêtes inutiles, rationalisation des flux),
- de l'automatisation et du FinOps pour limiter les ressources consommées.

Domaine	Indicateur	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Évolution	Commentaire
---------	------------	---------------	---------------	---------------	-----------	-------------

Projets à impact	Nombre de projets	1	3	7	=	Augmentation du nombre de projets réalisés
------------------	-------------------	---	---	---	---	--------------------------------------------

✦ Cas d'usage #1 – SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE



Contexte : Gestion durable de la ressource en eau dans un contexte de raréfaction.

Actions JEMS :

- Déploiement d'une plateforme data temps réel sur Azure/Databricks.
- Télémétrie intelligente, collecte automatisée des relevés de compteurs.
- Détection des fuites et optimisation de l'irrigation agricole.

Impact RSE :

- Réduction de la surconsommation d'eau.
- Précision accrue et baisse des coûts opérationnels.
- Contribution directe à l'adaptation climatique du territoire.

✦ Cas d'usage #2 - ORPI



Contexte : Transition numérique d'un acteur de l'immobilier engagé dans la réduction de son empreinte carbone.

Actions JEMS :

- Déploiement d'une data platform hébergée sur un tenant GCP éco-labellisé.
- Migration de 150 applications métier.
- Application de normes d'éco-conception et sobriété numérique.

Impact RSE :

- Réduction de 70 % de l'empreinte carbone liée au compute.
- Optimisation des coûts via FinOps et outils Google (Looker, Apigee).
- Accélération de la transition numérique écoresponsable dans l'immobilier.

Ces projets démontrent la capacité de JEMS à aligner ses offres technologiques avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et à soutenir la stratégie climat, numérique responsable et sobriété énergétique de ses clients.

JEMS poursuit sa structuration interne pour proposer systématiquement des solutions à impact positif, dans tous les projets Data, Cloud, IA et Plateformes. Une grille d'évaluation de l'impact RSE des projets est en cours de déploiement pour 2026, afin de renforcer le pilotage global de la performance extra-financière de ses missions client.

6. Index GRI

Référence GRI	Intitulé	Thème principal
2-9	Structure de gouvernance	Gouvernance RSE
2-12	Responsabilités liées à la RSE	Gouvernance RSE
2-13	Délégation des responsabilités	Gouvernance RSE
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance	Gouvernance RSE
2-16	Éthique et intégrité	Valeurs et culture d'entreprise
2-17	Conflits d'intérêts	Éthique professionnelle
2-22	Déclaration sur le développement durable	Engagement RSE
2-23	Engagements politiques	Engagement institutionnel
2-24	Valeurs, principes et normes	Valeurs et conduite
2-25	Responsabilité organisationnelle	Gouvernance responsable
2-26	Mécanisme d'alerte	Conformité et éthique
2-27	Respect des lois et réglementations	Conformité réglementaire
2-29	Engagement des collaborateurs	Engagement RH
2-30	Équilibre vie professionnelle et personnelle	Conditions de travail
3-3	Approche managériale	Approche de gestion RSE
203	Impact économique indirect	Sociétal et solidaire
205	Lutte contre la corruption	Éthique et conformité
206	Concurrence loyale	Éthique commerciale
301-1	Matériaux utilisés	Gestion des ressources
301-3	Produits et emballages réutilisables	Circularité
302-1	Consommation d'énergie	Performance énergétique
302-4	Réduction de la consommation	Efficacité énergétique
302-5	Réduction énergétique produits/services	Éco-conception
305-1	Émissions directes GES (Scope 1)	Climat
305-2	Émissions indirectes GES (Scope 2)	Climat
305-3	Autres émissions indirectes GES (Scope 3)	Climat
305-4	Intensité des émissions	Indicateurs climatiques
305-5	Réduction des émissions	Stratégie climat
306-1	Déchets générés	Gestion des déchets
306-2	Traitement des déchets	Recyclage et valorisation
308-1	Évaluation environnementale des fournisseurs	Achats responsables
401	Emploi	Politique RH
403	Santé et sécurité au travail	QVT et prévention
404	Formation et éducation	Développement des compétences

405	Diversité et égalité des chances	Inclusion et égalité
406	Non-discrimination	Équité et diversité
413	Communautés locales	Engagement sociétal
414	Évaluation sociale des fournisseurs	Chaîne d'approvisionnement
418	Protection des données personnelles	Cybersécurité et RGPD

7. Annexes

7.1. Campagne handicap 2022

CORPORATE COMMUNICATION

Bonjour à tous,

D'après l'INSEE, 2,8 millions de personnes en âge de travailler sont reconnues handicapées, soit 7% des 15-64 ans.

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) permet de bénéficier d'aménagements de postes ou dispositifs pour le maintien dans l'emploi.

Vous êtes en situation d'handicap, vous pensez être, ou vous souhaitez vous reconnaître sur le sujet de l'handicap ?

Je vous invite à suivre le **webinar de présentation et de sensibilisation à l'handicap** chez JEMS. En effet, lors du webinar, nous aborderons la partie sensibilisation mais également les actions que JEMS propose de réaliser aux collaborateurs dans cette situation.



Cette sensibilisation est une obligation légale pour les sociétés cotées en France.

Je vous donne rendez-vous le :

- Jeudi 24 novembre
- à 10h30
- Sur Teams

[Cliquez ici pour accéder au webinar](#)

Notre nouvelle référente handicap chez JEMS



Plus de 2 millions de personnes ont une reconnaissance à l'handicap en France.

Reconnaitre, 200 ans de handicap possible, c'est quoi ?

Vous ne savez pas où aller pour l'handicap ?

Quelles sont les actions de sensibilisation à partir du novembre à JEMS ?

Cher Nicolas Ternaux, est le nouveau référent handicap chez JEMS.

Sur le site :

- Une vidéo de présentation de la situation d'handicap
- Une brochure sur les différents effets de la RQTH
- Une plaquette de sensibilisation à l'handicap
- Des actions de sensibilisation à l'handicap des personnes handicapées

Pour nous contacter sur le sujet, nous vous invitons à contacter notre référent et de solliciter le point de contact à l'adresse nicolas.ternaux@jems.com

Nous vous remercions de votre intérêt et vous invitons à partager les actions de sensibilisation.

vendredi

En novembre, sensibilisez-vous autour du Handicap au travail

Avec la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), nous avons décidé de placer l'handicap comme thème central pour ce mois de novembre.

Nous vous invitons à vous sensibiliser et réaliser des missions sur la [plateforme vendredi](#).

Nous vous proposons également une activité handicap, le Goeball, animée par Maxence VERGNE Consultant UX/Designer. Les infos arrivent très bientôt !

La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), c'est quoi ?

En novembre, le temps fort s'articule autour de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). La SEEPH crée un moment d'échange et de partage pour s'informer et sensibiliser sur le travail des personnes en situation de handicap.

C'est quand ?

La SEEPH a lieu du lundi 14 au dimanche 20 novembre 2022.

[Je me mobilise](#)

7.2. Campagne handicap 2023

Jems
EN VOIE VERS L'AVANCEMENT

CORPORATE COMMUNICATION

Rencontrez un champion handisport !

Bonjour,

Dans le cadre de la semaine SEEPH (Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées), nous souhaitons organiser un événement marquant.

A cet effet, nous vous offrons l'opportunité de rencontrer Axel Ateba, ancien espoir français du motorsport devenu paraplégique à 20 ans, suite à une chute lors d'un circuit de motos pendant les championnats du monde.

Râves et carrière brisées, il a su se reconstruire et rester l'athlète de haut niveau qu'il a toujours été. Après des mois de rééducation il reprend le sport et devient le premier pilote paraplégique vainqueur du rallye Dakar face aux valides.

D'une tragédie, c'est une histoire de vie qu'il souhaite nous partager. Nous apprendre que malgré les difficultés, rien n'est impossible.

Rendez-vous le 30 novembre à partir de 16h45

Si vous souhaitez vous inscrire à l'événement, merci de valider votre participation sur la plateforme Vendredi.

Pour les personnes en région, l'événement sera retransmis en Teams.

[Je m'inscris présentiel](#)

[Je m'inscris sur Teams](#)

*L'inscription est obligatoire sur la plateforme Vendredi ! L'événement est limité à 50 personnes présentes. Premier arrivé, premier inscrit.

Aucune limite pour la retransmission Teams !

JEMS © 2023
www.jems-signal.com



[Vendredi] : Handicaps et travail : luttons contre les discriminations

Le fait d'être en situation de handicap ou d'avoir une maladie chronique multiple par trois le risque d'être victime de discrimination au travail par rapport à un individu blanc, hétérosexuel et en bonne santé (Source : Défenseur des droits, toutes choses égales par ailleurs).

Des progrès sont toutefois à relever : la proportion d'entreprises qui emploient des personnes en situation de handicap est en augmentation depuis 2018 et le sujet du handicap est de moins en moins tabou au travail (Agely).

Comment faire pour que l'équation handicap-travail soit synonyme d'inclusion ?

Conscients par les équipes de Vendredi, ce parcours de sensibilisation vous fait progresser sur les enjeux du handicap :

- Retenir les chiffres clés et les obligations légales en entreprise
- Prendre conscience des discriminations tout au long de la vie professionnelle
- Identifier des bonnes pratiques pour plus d'inclusion au travail

Corporate News Une formation est une opportunité

[Vendredi] : Handicaps et vie professionnelle : pour un travail inclusif !

14 NOVEMBRE, 14H00-15H00

Handicaps et vie professionnelle : pour un travail plus inclusif !

1 heure pour comprendre les difficultés des personnes en situation de handicap et savoir comment en parler dans le monde du travail

Comme chaque année, la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées fait son grand retour.

Le programme de cet événement de sensibilisation :

- un tour d'horizon pour bien comprendre la situation de handicap professionnelle
- une prise de conscience des formes de discriminations tout au long de la vie professionnelle
- observer une simulation d'entretiens professionnels pour identifier des bonnes pratiques d'inclusion

Notre invité : Clara Miel-Garnier

L'événement sera co-animé par Clara Miel-Garnier, ex-fondatrice du Mouvement du Handicap Intelligent & Expertise Handicap & Inclusion.

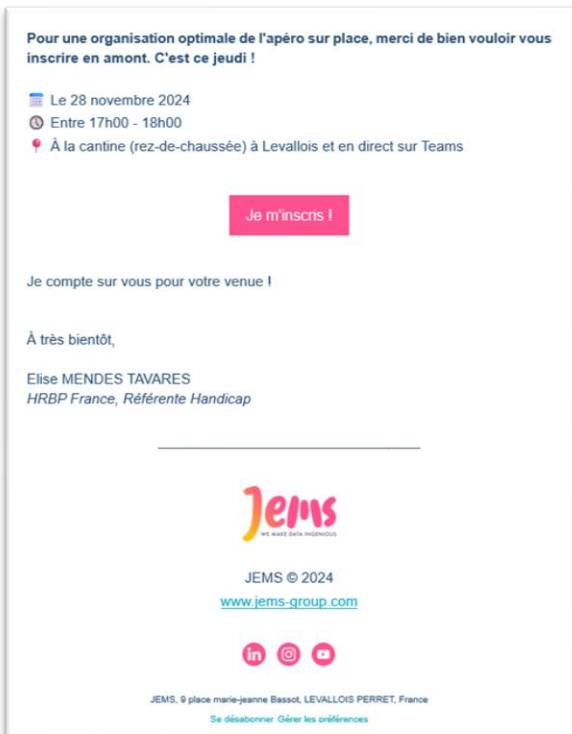
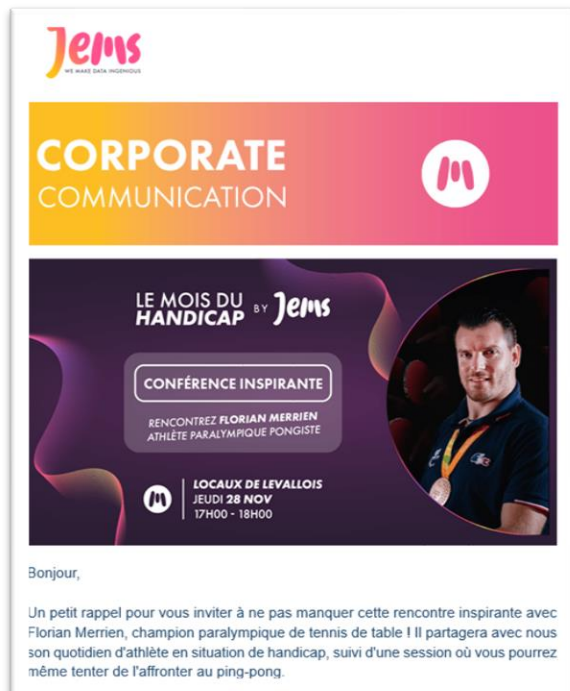
Un format inédit : le jeu de rôles

Pour la première fois, Vendredi vous propose d'accéder à une simulation d'entretiens professionnels pour identifier les bonnes pratiques & les comportements à éviter !

Inscription :



7.3. Campagne Handicap 2024





Jems
WE MAKE DATA INCLUSIVE

CORPORATE COMMUNICATION

LE MOIS DU HANDICAP BY Jems

WEBCONFÉRENCE RH

SENSIBILISEZ VOUS AU HANDICAP CHEZ JEMS

SUR TEAMS
MERCREDI 06 NOV
11H45 - 12H15

Bonjour à toutes et tous,

La Webconférence RH : Sensibilisez-vous au Handicap chez JEMS, c'est **ce mercredi** de 11h45 à 12h15 !

[LIEN DE LA CONFÉRENCE SUR TEAMS](#)

Votre présence fera la différence, je compte sur vous !

À très bientôt,


Elise MENDES TAVARES
HRBP France, Référente Handicap

Jems
WE MAKE DATA INCLUSIVE

JEMS © 2024
www.jems-group.com

[in](#) [@](#) [v](#)

JEMS, 9 place marie-jeanne Bassot, LEVALLOIS PERRET, France
[Se désabonner](#) [Gérer les préférences](#)



Jems
WE MAKE DATA INCLUSIVE

CORPORATE COMMUNICATION

LE MOIS DU HANDICAP BY Jems

ATELIER LANGUE DES SIGNES

APPRENEZ LES BASES DE LA LANGUE DES SIGNES

SUR TEAMS
DU 18 AU 21 NOV
12H - 12H30

Bonjour à toutes et à tous,

Ne passez pas à côté de cette belle opportunité ! Notre **atelier d'introduction à la langue des signes française** vous permettra de découvrir les bases d'une langue riche et inclusive pour mieux communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes.

[📅](#) Du 18 au 21 novembre
[🕒](#) De 12h - 12h30
[📍](#) Sur Teams

Les places sont limitées et partent vite !

Réservez votre place dès aujourd'hui pour explorer un mode de communication unique, dans une ambiance conviviale.

[Je m'inscris !](#)

Votre présence fera la différence !

À très bientôt,

Elise MENDES TAVARES
HRBP France, Référente Handicap


Jems
WE MAKE DATA INCLUSIVE

JEMS © 2024
www.jems-group.com


[in](#) [@](#) [v](#)

JEMS, 9 place marie-jeanne Bassot, LEVALLOIS PERRET, France

7.4. Campagne Bien-être 2025



CORPORATE COMMUNICATION



Chers collaborateurs et chères collaboratrices,

Cette semaine, nous mettons le bien-être à l'honneur afin de vous rappeler toutes les initiatives que JEMS a mises en place pour vous soutenir dans votre épanouissement professionnel et personnel.

🧘‍♀️ Massages Bien-être

Pour vous détendre, des massages assis sont proposés par des praticiens d'Aller Massage (une entreprise adaptée, engagée dans l'inclusion des personnes en situation de handicap)

- **Lyon** : le vendredi 13 juin
- **Levallois** : le lundi 16 et le vendredi 20 juin

👤 Formation Recrutement Inclusif

Le jeudi 19 juin, une formation sera organisée afin de sensibiliser nos équipes RH et recruteurs aux pratiques inclusives, et de les accompagner dans l'intégration des personnes en situation de handicap.

- **Soutien Psychologique**
Accédez en toute confidentialité, gratuitement et tout au long de l'année, à des professionnels de écoute.

Pour plus d'information, rendez-vous sur votre espace Intranet ou sur my.sante@jems.fr

Il existe d'autres initiatives JEMS pour votre bien-être :

- **Rendez-vous de liaison**
Un suivi RH est proposé en cas d'arrêt de longue durée afin de maintenir le lien, d'informer sur les actions de prévention et d'envisager d'éventuels aménagements.
- **Subvention Sportive**
JEMS prend en charge jusqu'à 100 € par an afin d'encourager la pratique d'une activité sportive.

Ces initiatives s'inscrivent dans notre culture d'entreprise afin de vous offrir un environnement de travail respectueux, épanouissant et attentif à chacun.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le service RH.

L'équipe RSE
JEMS Group

👤 Formation Recrutement Inclusif

Le jeudi 19 juin, une formation sera organisée afin de sensibiliser nos équipes RH et recruteurs aux pratiques inclusives, et de les accompagner dans l'intégration des personnes en situation de handicap.

📖 Guide du Bien-être

Notre Guide du Bien-être, disponible sur [l'intranet](#), regroupe toutes les ressources pour votre bien-être.

En particulier, la plateforme **My Santé Claire** vous propose de nombreux services :

- **Coaching en nutrition**
Bénéficiez d'un programme personnalisé, d'un entretien gratuit avec un coach en nutrition, et de plus de 70 séances physiques pour vous remettre en forme.
- **Parcours FeelGood**
Profitez d'un suivi sur 4 aspects fondamentaux de votre bien-être : l'alimentation, la gestion du temps, le sommeil et les relations avec vos équipes. Un entretien avec un coach est offert.
- **Coaching Sportif**
Trouvez le coach parfait (pilates, fitness, tennis...) avec 5% de remise. Si le coach est agréé "Service à la personne", 50% de remise s'ajoute au 5% initial.
- **Parcours Sommeil**
Bénéficiez d'un suivi personnalisé, d'un entretien offert et d'exercices de relaxation gratuits.

Diffusion : Publique

7.5. Sponsor du sport féminin



7.6. Campagne Harcèlement 2025

CORPORATE COMMUNICATION

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre de notre engagement à garantir un environnement de travail respectueux, bienveillant et inclusif, nous avons le plaisir de vous informer de la nomination d'**Alexia BENARD** en tant que **Référente harcèlement sexuel et agissements sexistes** par intérim.

À ce titre, elle devient votre interlocutrice privilégiée sur ces sujets sensibles et essentiels. Vous pouvez la contacter en toute confidentialité, par e-mail ou via Teams, pour toute question, demande d'information ou signalement.

Alexia BENARD
Référente harcèlement sexuel et agissement sexistes
abernard@jems-group.com

Vous vous rappelons que **chacun et chacune d'entre nous a un rôle à jouer** dans la prévention de toute forme de harcèlement ou de comportement inapproprié. L'écoute, le respect et la solidarité sont au cœur de nos valeurs communes.

Le service RH reste également à votre disposition pour tout accompagnement complémentaire.

L'équipe RH
JEMS Group

JEMS © 2024
www.jems-group.com

JEMS Group, 8 place marie-jeanne Bassot, LEVALLOIS PERRET, France 92300
[Se désabonner](#) [Gérer les préférences](#)

7.7. Webinaire sur l'accessibilité numérique

COMMUNAUTÉ DESIGN

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : ce qui change au 28 juin

RENDEZ-VOUS LE **JEUDI 12 JUIN**
de 12:00 à 12:30

Bonjour à toutes et tous,

À l'occasion de notre prochaine session de la communauté design, nous ouvrons grand les portes à toute l'équipe JEMS pour aborder un sujet qui dépasse largement les frontières du design : **l'accessibilité numérique**.

Le 28 juin 2025, un nouveau cadre légal entre en vigueur avec la loi sur l'accessibilité des services numériques.

Concrètement, qu'est-ce que ça implique pour nous, en tant qu'équipe produit, tech, métier, support ou direction ?

Rendez-vous le 12 Juin 2025
de 12:00 à 12:30

Durant une session de 30 minutes, je vous propose de

- Découvrir le RGAA et les nouvelles réglementations qui vont entrer en vigueur.
- Comprendre qui est concerné et sur quels supports.
- Faire le point sur les coûts, les sanctions, et les délais de mise en conformité.
- Partager des pistes concrètes sur ce qu'on peut mettre en place **dès maintenant**.
- Et finir par un **aperçu d'un audit RGAA** réalisé sur l'outil ARA, appliqué à un cas client.

☑ Qui vous soyez designer, développeur, product owner, rédacteur de contenus, dans le marketing, au support ou manager... ce sujet vous concerne directement.

C'est l'opportunité de mieux comprendre les obligations à venir, mais aussi de voir comment rendre nos services **plus inclusifs, plus justes, et plus accessibles à tous**.

Pas besoin de connaissances préalables, juste un peu de curiosité !
Au plaisir de vous y retrouver. 🍷

Raphaëlle GORENBŒUH
Product designer
JEMS OUEST

NOM	PRENOM	INTITULES FORMATION	Date de début	Date de fin	Heures réalisées
RAKIC	Lazar	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
DOS REIS	Florent	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
PEIGNE	Lise	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
MOINY	Etienne	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
DAMART	Alexandra	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
HERVE	Timothée	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
KIRECHE	Aziza	Formation SAFE PO/PM	12/09/2024	13/09/2024	14
LOUNAS	Samira	Formation Agile : Devenir Product Owner et réussir la certification PSPO niveau 1	10/06/2024	11/06/2024	14
BONZENE	Juste	Formation Datagalaxy	15/05/2024	15/05/2024	7
NEJLAOUI	Skander	Formation Datagalaxy	15/05/2024	15/05/2024	7
LAMI	Léah	HABILITATION ELECTRIQUE HE MANOEUVRE - NIVEAU INITIAL	17/05/2024	17/05/2024	7
LE	Dang Thi	Formation Anglais	06/05/2024		30
PISSOT	Gwendaline	Formation Réussir la certification SAFE Agilist	14/10/2024	15/10/2024	14
LEBORGNE	François	Formation Android perfectionnement	22/10/2024	25/10/2024	28
LENTZ	Matthieu	Formation Process Com Partie 1	05/09/2024	06/09/2024	14
NOGUEIRA	Flavio	Formation Anglais	16/05/2024		20
BELLIR	Imène	Perfectionner ses interventions à l'oral	04/07/2024	05/07/2024	14
MEZHOUJ	Juba	TSAE Rédaction de document d'organisation - niveau 1	01/07/2024	12/07/2024	70
FABRE	Julien	TSAE Rédaction de document d'organisation - niveau 1	01/07/2024	12/07/2024	70
MEROUZE	Ronan	Habilitation électriqueB2V/BR/BC/H0	29/07/2024	29/07/2024	7
BELAATI	Hatem	Formation TensorFlow : Deep Learning & AI	09/09/2024	12/09/2024	28
LI	Syang	Formation DMBOK	10/12/2024	18/12/2024	17

NOM	PRENOM	INTITULES FORMATION	Date de début	Date de fin	Heures réalisées
RAKIC	Lazar	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
DOS REIS	Florent	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
PEIGNE	Lise	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
MOINY	Etienne	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
DAMART	Alexandra	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
HERVE	Timothée	Formation Google Search	24/04/2024	25/04/2024	6
KIRECHE	Aziza	Formation SAFE PO/PM	12/09/2024	13/09/2024	14
LOUNAS	Samira	Formation Agile : Devenir Product Owner et réussir la certification PSPO niveau 1	10/06/2024	11/06/2024	14
BONZENE	Juste	Formation Datagalaxy	15/05/2024	15/05/2024	7
NEJLAOUI	Skander	Formation Datagalaxy	15/05/2024	15/05/2024	7
LAMI	Léah	HABILITATION ELECTRIQUE HE MANOEUVRE - NIVEAU INITIAL	17/05/2024	17/05/2024	7
LE	Dang Thi	Formation Anglais	06/05/2024		30
PISSOT	Gwendaline	Formation Réussir la certification SAFE Agilist	14/10/2024	15/10/2024	14
LEBORGNE	François	Formation Android perfectionnement	22/10/2024	25/10/2024	28
LENTZ	Matthieu	Formation Process Com Partie 1	05/09/2024	06/09/2024	14
NOGUEIRA	Flavio	Formation Anglais	16/05/2024		20
BELLIR	Imène	Perfectionner ses interventions à l'oral	04/07/2024	05/07/2024	14
MEZHOUJ	Juba	TSAE Rédaction de document d'organisation - niveau 1	01/07/2024	12/07/2024	70
FABRE	Julien	TSAE Rédaction de document d'organisation - niveau 1	01/07/2024	12/07/2024	70
MEROUZE	Ronan	Habilitation électriqueB2V/BR/BC/H0	29/07/2024	29/07/2024	7
BELAATI	Hatem	Formation TensorFlow : Deep Learning & AI	09/09/2024	12/09/2024	28
LI	Syang	Formation DMBOK	10/12/2024	18/12/2024	17

NOM	PRENOM	INTITULES FORMATION	Date de début	Date de fin	Heures réalisées
CAVE	François	Formation Gestes qui sauvent	15/11/2024	15/11/2024	2
FRANCOIS	Séverine	Formation Gestes qui sauvent	15/11/2024	15/11/2024	2
CLAIRAND	Agnès	Formation Gestes qui sauvent	15/11/2024	15/11/2024	2
FRANCOU	Rodolphe	Formation Gestes qui sauvent	15/11/2024	15/11/2024	2
DEPARIS	Cécile	Formation réussir la certification SAFE PC (Program Consultant)	16/12/2024	19/12/2024	28
BEJAOU	Ghazi	Formation Réussir la certification SAFE Agilist	18/11/2024	19/11/2024	14
PONCET	Rémi	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
PELLICOLI	Marine	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
LETAY	Benoit	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
LEBORGNE	François	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
LAZARO	Olivier	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
JOUENNE	Julien	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
GRAFF	Cyril	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
DAVID	Matthias	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
BINEAU	Timothée	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
BAILLARGEAU	Flavien	Formation E conception des services numériques	03/12/2024	05/12/2024	21
TAMAZIRT	Sarah	Formation Réussir la certification SAFE Agilist	12/12/2024	13/12/2024	21
DAOUD	Soufiane	Formation Réussir la certification SAFE Agilist	12/12/2024	13/12/2024	21
CHAOUI	Said Abdelmalek	Formation Réussir la certification SAFE Agilist	12/12/2024	13/12/2024	21
PONCET	Rémi	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21

NOM	PRENOM	INTITULES FORMATION	Date de début	Date de fin	Heures réalisées
PELLICOLI	Marine	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
LETAY	Benoit	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
LEBORGNE	François	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
LAZARO	Olivier	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
JOUENNE	Julien	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
GRAFF	Cyril	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
DAVID	Matthias	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
BINEAU	Timothée	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
BAILLARGEAU	Flavien	Formation Formation Sécurité des applications	16/12/2024	18/12/2024	21
MEZHOU	Juba	Rédaction de documents d'organisation et de sécurité des chantiers- Niveau 2	02/12/2024	13/12/2024	70
SGAIER	Mustapha	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
COOWAR	Fabhil	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
BERNARDI	Pierre	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
LOUKILI	Yoann	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
BA	Ibrahima	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
ABBES	Ghada	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
ZOUAOU	Junaid	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
TINANI	Saad	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
THINON	Maeïlle	Formation Qualité des Applications	02/12/2024	04/12/2024	21
SGAIER	Mustapha	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21

NOM	PRENOM	INTITULES FORMATION	Date de début	Date de fin	Heures réalisées
JAMAI	Mohamed	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21
BERNARDI	Pierre	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21
LOUKILI	Yoann	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21
BA	Ibrahima	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21
ABBES	Ghada	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21
ZOUAOUI	Junaid	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21
TINANI	Saad	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21
THINON	Maëlle	Formation E conception des services numériques	18/12/2024	20/12/2024	21

7.10. Reporting nationalités 2022



Nationalités par continents



3



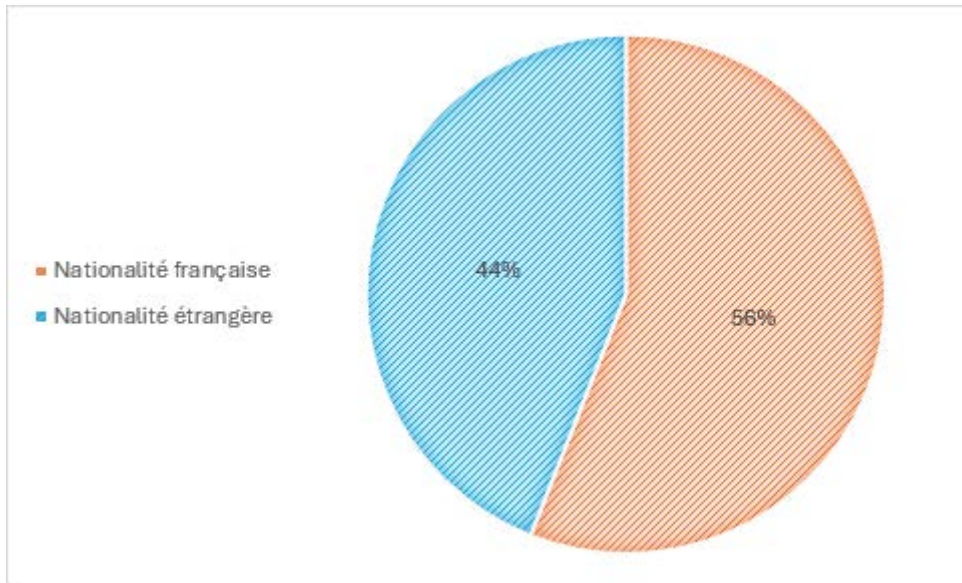
Nationalités par pays (x45)

Alghane	0,00%	Italienne	0,28%
Algérienne	1,42%	Iranienne	0,00%
Allemande	0,23%	Italienne	0,57%
Belge	1,71%	Israélienne	0,70%
Bénoise	0,47%	Libanaise	0,10%
Bolivienne	0,00%	Malaisienne	0,00%
Burkinabè	0,00%	Malgache	0,18%
Burundaise	0,00%	Malienne	0,00%
Camérounaise	0,00%	Mariçaise	0,00%
Canadienne	0,00%	Mauritienne	0,00%
Centrafricaine	0,00%	Mauritanienne	0,00%
Chinoise	0,28%	Mexicaine	0,00%
Congoise	0,00%	Portugaise	0,00%
Congolaise	0,19%	Roumaine	2,50%
Danoise	0,00%	Russe	0,00%
Djiboutienne	0,00%	Sénégalaise	0,70%
Egyptienne	0,00%	Suisse	1,21%
Française	44,04%	Togolaise	0,00%
Gabonaise	0,34%	Tunisienne	11,70%
Gambésienne	0,28%	Ukrainienne	0,00%
Haïtienne	0,00%	Ungroise	0,00%
Indonésienne	0,28%	Vietnamienne	0,38%

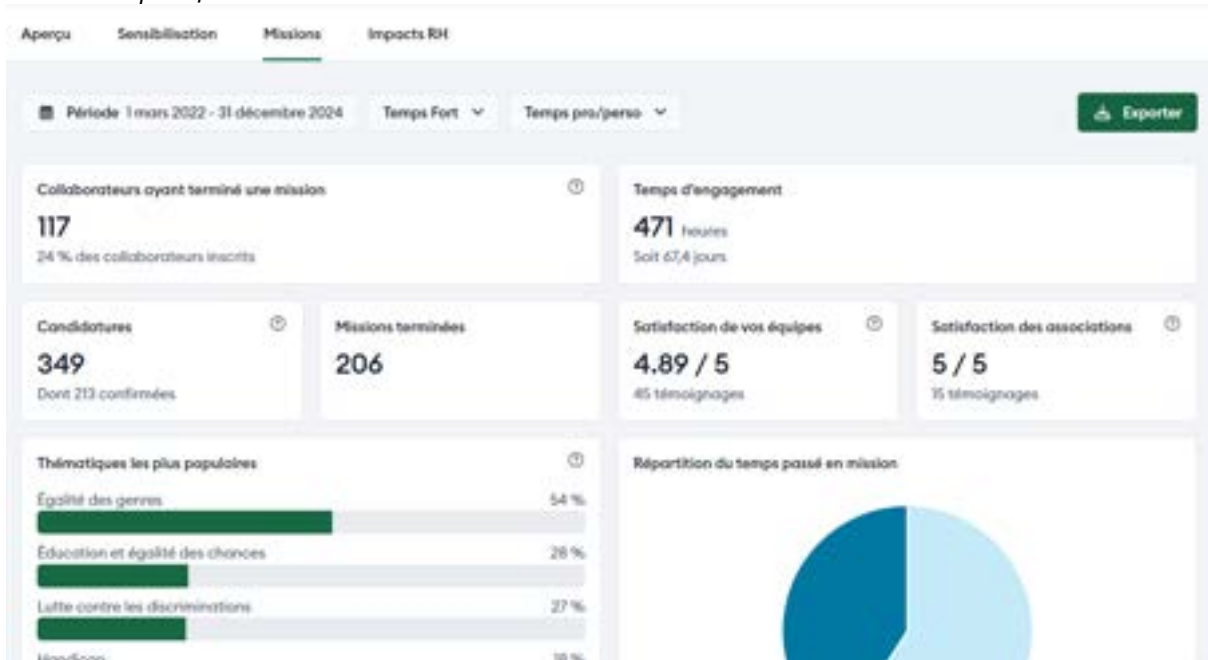
4

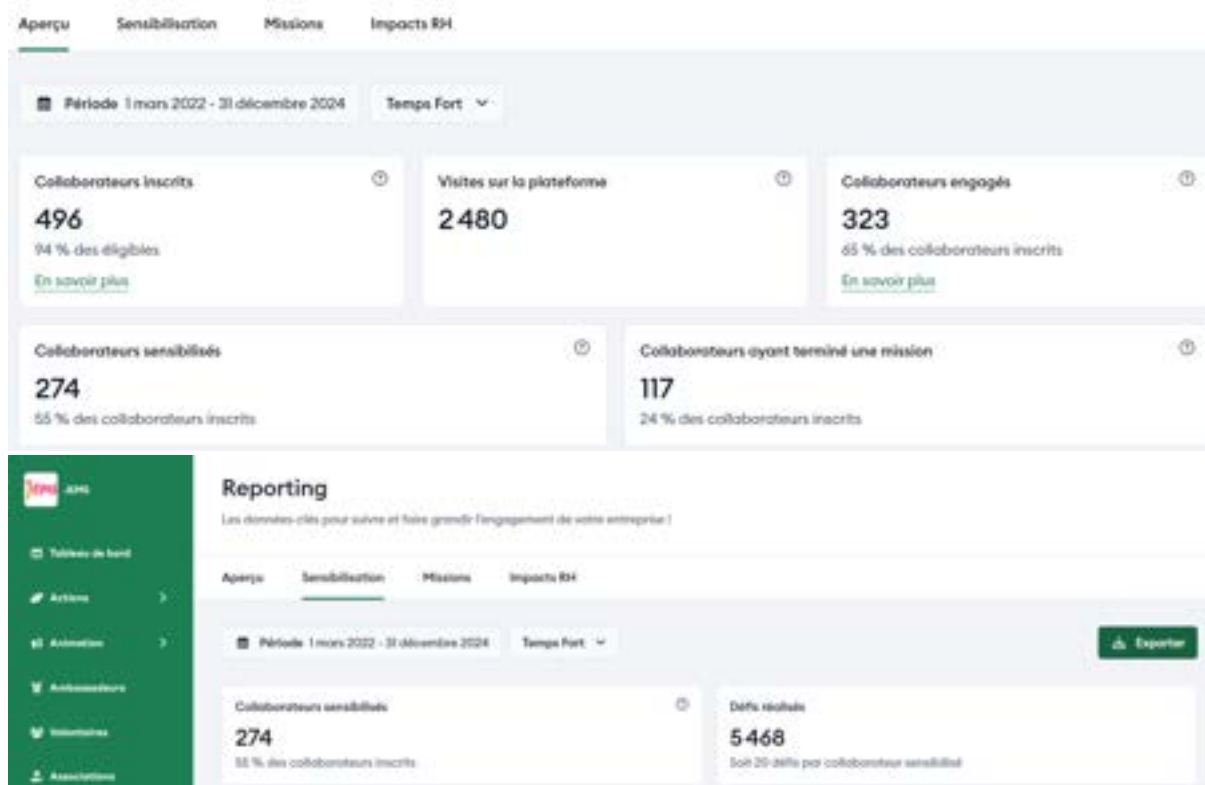


2023



7.11. Reporting : parcours de sensibilisation des collaborateurs sur la plateforme Vendredi en 2022 et 2024





7.12. *Récapitulatif des Town Hall Meetings 2022*

Date	19-janv	05-avr	19-sept	12-déc
Thèmes évoqués	Présentation de la stratégie	Les salariés à l'honneur	Actualités JEMS	New Business Data in the Box
	News business et événementielles	Stratégie d'entreprise : les nouvelles agences	Ressources Humaines	Expérience collaborateur JEMS
	Présentation de la nouvelle identité graphique	Point marketing	Gestion de projets	Nouvelle fonctionnalité de JEMS



JEMS

CORPORATE COMMUNICATION

Town Hall Meeting - Hiver 2022

Remerciements à nos clients et à nos fournisseurs

Quelles opportunités à saisir pour 2023? Quelle est votre feuille de route? Quelles nouvelles attentes?

Vous avez préparé des idées? Souhaitez-vous de notre part premier? Join the Meeting!

Mardi 12 janvier
18h00 - 19h00
sur Microsoft Teams!

Agenda de la soirée :

- Présentation de la stratégie
- News business et événementielles
- Présentation de la nouvelle identité graphique
- Session de Q&A

Et vous attendez quoi? Impatience!

Mattéo



Jems

CORPORATE COMMUNICATION

Town Hall Meeting - Printemps 2022

Remerciements à nos clients et à nos fournisseurs

Pour ce Town Hall Meeting, nous évoluons notre feuille de route à l'horizon 1 an et souhaitons entendre les collaborateurs qui de par leur action nous font aller de l'avant. Quel est votre, et pourquoi de votre côté, en attendant de nous voir en direct?

Vous avez des idées? Souhaitez-vous de notre part premier? Join the Meeting!

Mardi 5 avril
12h15 - 13h00
sur Microsoft Teams!

Agenda de la soirée :

- Les salariés à l'honneur
- Stratégie d'entreprise : les nouvelles agences
- Point marketing

Et vous attendez quoi? Impatience!



Jems

CORPORATE COMMUNICATION

Town Hall Meeting - Rentrée 2022

Remerciements à nos clients et à nos fournisseurs

Assistez au Town Hall Meeting de rentrée pour connaître les derniers projets réalisés et tous les événements de cette fin d'année. Vous avez des idées? Souhaitez-vous de notre part premier? Join the Meeting!

Lundi 11 septembre
18h00 - 19h00
sur Microsoft Teams!

Agenda de la soirée :

- News business Data in the Box
- Expérience collaborateur JEMS
- Nouvelle fonctionnalité de JEMS

Et vous attendez quoi? Impatience!

Jacques



[Town Hall Meeting] : Assistez au dernier Town Hall Meeting de l'année !



Remerciements

Vous avez des idées? Souhaitez-vous de notre part premier? Join the Meeting!

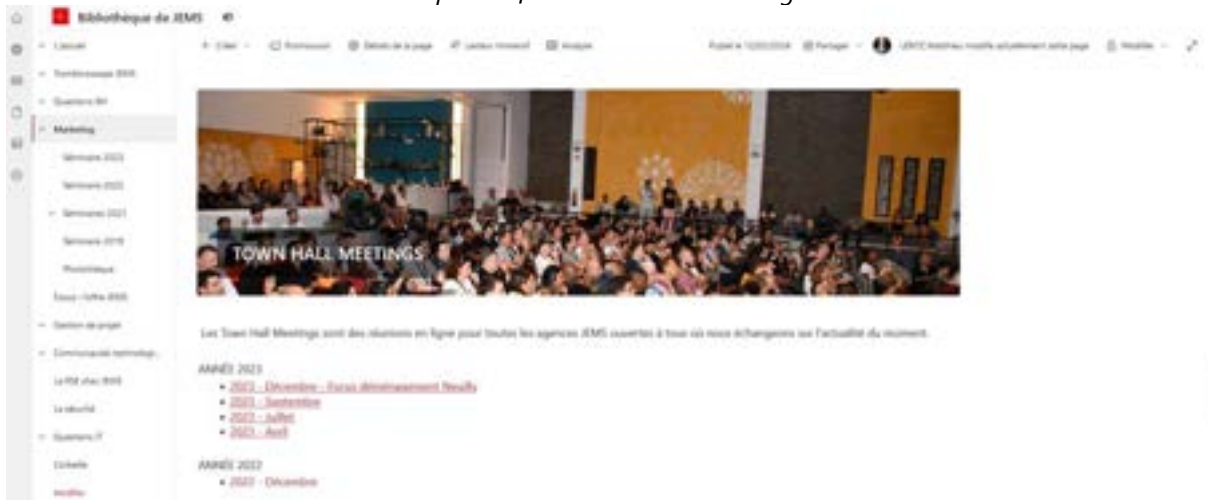
Assistez au programme du Town Hall Meeting!

Agenda de la soirée :

- News business Data in the Box
- Expérience collaborateur JEMS
- Nouvelle fonctionnalité de JEMS

7.13.

Récapitulatif des Town Hall Meetings 2023



The screenshot shows a web page from the 'Bibliothèque de JEMS' (JEMS Library). The page title is 'Récapitulatif des Town Hall Meetings 2023'. It features a large photograph of a crowded town hall meeting with the text 'TOWN HALL MEETINGS' overlaid. Below the image, there is a paragraph in French: 'Les Town Hall Meetings sont des réunions en ligne pour toutes les agences JEMS ouvertes à tout où nous échangeons sur l'actualité du moment.' Below this, there are two sections: 'MARS 2023' with a list of dates (2023 - Décembre - Focus abonnement Revell, 2023 - Septembre, 2023 - Juin, 2023 - Avril) and 'OCTOBRE 2023' with a list of dates (2023 - Octobre).

7.14. *Town Hall Meeting 9/10/2024*

10:00

sur Teams

TOWN HALL MEETING RSE n°1

[TOWN HALL MEETING] SPÉCIAL RSE n°01

⚠ Nouvelle très importante ! On vous donne rdv le 09/10 à 18h pour le premier Town Hall Meeting RSE, présenté par...

Archivé il y a 18 jours

7.15. *Bilan Carbone 2025 sur l'exercice 2024*

👁 Empreinte carbone 2024

🔒 Vos émissions totales **1139 tCO₂e**



📌 A propos

Chiffre d'affaires **91 810 000 €**
 Employés **882**

➡ Ratios

M€ de CA
 Employés

Émissions par scope

• Scope 1	94,8 tCO ₂ e	8%
• Scope 2	44,3 tCO ₂ e	4%
• Scope 3	999 tCO ₂ e	88%



→ Le scope 1 couvre les émissions directes des bâtiments, véhicules, ... détenus ou contrôlés par l'entreprise.

→ Le scope 2 couvre les émissions liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid par la société déclarante.

→ Le scope 3 comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, qu'il s'agisse de ses employés ou de ses fournisseurs (émissions en amont) ou de ses clients (émissions en aval).

7.16.

Validation de nos targets SBTi sur le site officiel SBTi

JEMS
France, Europe

TARGETS SET

Corporate

View less ^

SBTi ID: 40014865

Organization type: Corporate

Sector: Software and Services

Temperature alignment
(based on scope 1 and 2 targets): 1.5°C

Target language: Near-Term Targets: JEMS commits to reduce absolute scope 1 and 2 GHG emissions 58.8% by 2034 from a 2023 base year. JEMS also commits to reduce scope 3 GHG emissions from purchased goods and services 63.8% per million EUR value added within the same timeframe. JEMS further commits to reduce scope 3 GHG emissions from business travel and employee commuting 63.8% per FTE within the same timeframe.

DOWNLOAD ALL DATA AS XLS ↓

7.17.

Validation Report SBTi



INTRODUCTION

This report presents the results and recommendations of the submitted targets assessed against the SBTi Criteria and guidance. This includes an overview of the GHG emissions sources and inventory, target setting methodologies and ambition, emissions included in the target boundary, and company-specific feedback from the validation process, if applicable. A detailed overview of the criteria is provided in the appendix. The approved target language, which will be listed on the SBTi website and should be used in all company communications, is as follows:

JEMS commits to reduce absolute scope 1 and 2 GHG emissions 58.8% by 2034 from a 2023 base year. JEMS also commits to reduce scope 3 GHG emissions from purchased goods and services 63.8% per million EUR value added within the same timeframe. JEMS further commits to reduce scope 3 GHG emissions from business travel and employee commuting 63.8% per FTE within the same timeframe.

SBTi Services has classified JEMS's scope 1 and 2 target ambition and has determined it is in conformance with the SBTi Standards and Guidance.

JEMS | Target Validation Report | 8 April 2025

7.18.

Consignes de tri des poubelles recyclables

MES CONSIGNES DE TRI :



7.19. Certificat de Traçabilité – Solution Recyclage



7.20. Reporting recyclage 2020, 2021, 2022 et 2023

		Alu	Papier	Cartouches	Bouteilles	Piles	Stylos	Arpentes	Emballage	Capotons	Verre	Bouteilles	Cannes	
2020	Mars-Mai	18	14	2	1									
	Juin	12	9	1,9	0,8	0,2	0,3		0,2					
	Juillet	1					0,3	0,6						
	Août	2		2,2		0,4								
	Septembre	12	8,4	1,4	0,5	0,4			0,9					
	Octobre	25	21,8		1,3	0,5			1					
	Novembre	24	18,4	1,5	1,4	2,2		0,2	0,4					
	Décembre	19	17,5	0,3	0,6	0,2			0,5					
	Total	101	80	7	5	4			1	3				
	2021	Janvier	15	12,7	1,2	0,3	0,4		0,2	0,2				
Février		20	14,4		0,6					5,1				
Mars		21	12,4	0,6	0,5	0,2	0,8		0,3	5,9				
Avril		28	12,7	3,8	2,4	0,9	0,4	0,5		7,4				
Mai		33	18,3	0,2	0,9	0,6		0,3		13				
Juin		20	11	0,6	0,9	0,6			0,3	7				
Juillet		25	15,9		1,1	0,4			0,2	7,5				
Août		18	9,5	0,6	1,1					4,8				
Septembre		23	12,6		1,3	0,7				8,7				
Octobre		50	24,5	3,1	2,6	1			1,4	17				
Novembre		47	31,5	1,1	2,1	0,8		0,7	0,4	30,2				
Décembre		37	24,3	2	1,2	0,3				9,7				
Total		370	187	12	14,7	5,5	1,2	1,5	2,6	96,5				
2022	Janvier	19	11,8		1,3	0,8				4,9				
	Février	30,3	15,5	0,7	1,2	0,5			0,2	12,2				
	Mars	32,5	9,7	6,4	0,8	0,3			0,2	15,1				
	Avril	58,1	36,6	0,6	2	0,2			0,5	18,4				
	Mai	47,6	23,4	2,3	1,8	0,6			0,2	19,3				
	Juin	38,2	11,7	9,6	1,6	0,2			0,2	14,9				
	Juillet	30,8	14,8	1,4	1,9	0,6		1,4	0,6	9,9				
	Août	16,6	6,6		1	0,5			0,2	8,3				
	Septembre	45,4	31		1,4	0,6			0,2	14,9	4,6		0,3	
	Octobre	61,3	11,5		2,8	4,9			0,2	36	4,3		1,6	
	Novembre	46,6	15,9		1,2					19,2	9,6		0,7	
	Décembre	44,7	17,9		1,1					22,1	1,3	3,4	0,9	
	Total	468,9	196,4	21	18,1	9,2	9	1,4	2,5	195,2	98,8	1,4	3,9	
2023	Janvier	18,7	8,1		0,6					7,9	0,3	0,7	0,6	
	Février	45,1	19,6		1,2					17,9	5,3	0,7	0,4	
	Mars	36,5	9	1	0,7	1,5			0,3	20,9	1,1	0,7	1,3	
	Avril	48,5	14,7	2,5	1,3			1		24,4	2,7	1	0,9	
	Mai	29	10,3		0,7					15,3	0,8	1,4	0,5	
	Juin	43	10,3	0,1	2,8					23,8	3,6	1,6	1,3	
	Juillet	42	5,8		2,4					24,8	5,2	2,8	1,3	
	Août	43	8,2		1,8					16,7	14,1	0,7	1	
	Septembre	31	6,6		1,2				0,5	17,3	3	0,9	1,4	
	Octobre	61	14,8	0,2	4,6					30,6	4	5,3	1,7	
	Novembre	47	19,2		1					21,3	2	2	0,9	
	Décembre	56,7	19,1	0,2	1,7	0,5			0,2	17,3	15,9	2,2	0,9	
	Total	501	146	4	29	2	0	1	1	238	98	20	12	

Sur ces quatre dernières années cela correspond à :

- 9 arbres sauvés
- 117 polaires fabriquées
- 50 cartouches fabriquées
- 4 vélos fabriqués
- 210 bouteilles en verre fabriquées
- 45 stylos fabriqués
- 9 sacs de couchages fabriqués
- 3783 cannettes fabriquées
- 354 cintres fabriqués
- 8 trottinettes fabriquées

7.21. Campagne de sensibilisation énergétique

Sensibilisez-vous sur la sobriété énergétique

Sobriété énergétique : relevons le défi !

vendredi **BON DE CHALEUR**

Bonjour à toutes et à tous,

Cet hiver, la France se confronte un risque élevé de surconsommation énergétique par rapport à l'énergie disponible. Des coupures, notamment électriques, sont probables si le réseau sature.

Pour réduire rapidement et de manière importante notre consommation énergétique et éviter la saturation, nous devons collectivement relever le défi de la sobriété énergétique !

Le mardi 28 novembre, je vais participer à un événement de sensibilisation organisé par **Don de Chaleur** et **vendredi**.

En 1 heure, nous allons pouvoir nous sensibiliser et agir sur le sujet :

- Comprendre les causes de la crise énergétique et ses conséquences cet hiver
- Identifier les actions demandées aux entreprises et aux particuliers
- Rappeler un mouvement de grande ampleur pour lutter contre la précarité énergétique

L'événement est disponible en replay, alors n'hésitez pas à vous le visionner !

CORPORATE COMMUNICATION

Efficacité énergétique

ENERGY EFFICIENCY

JEMC a adopté très tôt une approche responsable et active en matière d'énergie environnementale. Le groupe entend se faire reconnaître pour sa meilleure responsabilité environnementale et le réduire l'impact de son activité sur l'environnement.

Les actions de chacun comptent pour nous, nous vous remercions des gestes simples à réaliser au quotidien pour limiter notre impact :

- **Ascenseur** - privilégier plutôt les escaliers ;
- **Sanitaires** - à l'usage de bien fermer les robinets entre chaque utilisation, car un robinet qui fuit à un rythme d'une goutte par seconde entraîne un gaspillage d'environ 10 litres d'eau par jour, soit plus de 3 000 litres par année ;
- **Lumières** - fermer l'éclairage au contact d'un local, attendre les lampes près de points de travail avant de partir pour une réunion ou pour le soir ;
- **Chauffage et climatisation** - en été, fermer les rideaux ou les stores le jour pour faciliter la climatisation (cela évite le réchauffement de la pièce par le rayonnement solaire) ; en hiver, fermer les rideaux ou les stores le soir pour faciliter le chauffage (cela évite les froids provenant des fenêtres) ;
- **Ordinateur** - éteindre/l'arrêter l'ordinateur portable, même en mode veille, il consomme de l'énergie ;
- **Chargeur** à brancher pour téléphone cellulaire et adaptateur d'alimentation externe pour ordinateur portable - les débrancher lorsqu'ils ne sont pas utilisés parce qu'ils consomment de l'énergie même s'ils ne sont pas connectés à l'appareil qu'ils alimentent ou que ce dernier est complètement chargé ;
- **Poubelles** - utiliser les poubelles de recyclage (pas à disposition dans les locaux) afin de recycler au maximum les déchets tels que : le papier, les cartons, les bouteilles plastiques, verre, métaux, cartouches, piles, batteries, ampoules, stylos et gabarits ;
- **Développement** - réaliser le DRI disponible sur la plateforme Vendredi à disposition de chaque collaborateur pour se sensibiliser sur la réduction de l'empreinte environnementale du technique.

Merci par avance pour votre coopération.

Audrey Ahoai

7.22. Certificats éco-responsables des goodies





7.24. Attestation don PC



JEMS

Fait à Neuilly, le 11 mai 2022

Attestation – Remise de Don Matériel Informatique

La présente attestation vise à confirmer l'authenticité du don de 15 ordinateurs.

Numéro de série BCG419064R, CND5227TYG, CND503SFH2, CND5227VQJ, CND438R94C, CND5252K1Z,
CND5227V6K, CND5227V4X, CND5067LLB, CND5227V5Z, CND5227TY8, CND438B915, SCD61347P0, CND5036FH2,
CND5105YQ3

Remis à :

Bénéficiaires :

Association Poles localisée de Poissy
Représenté par : Monsieur PRIVOT Eric

Matériel remis à : **Seïda Ben Moussa**

Par :

Donateurs :

Société JEMS
Adresse :

8 rue de l'Hôtel de Ville
92 200 Neuilly sur Seine

Les parties attestent qu'il s'agit réellement d'un don et n'aura jamais à être rendu.

Signature et cachet de l'entreprise



JEMS
8, rue de l'Hôtel de Ville
92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX
R.C.S. : Nanterre 389 309 360
SAS au capital de 47 040 €

JEMS – S.A.S au capital de 47 040 €. RCS Nanterre B 389 309 360
Siège social : 8 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine | 01 47 89 63 10 | www.jems-group.com

7.25. CYBERVADIS

Evaluations Cybervadis JEMS



© JEMS 2025. Tous droits réservés

2



Evaluations Cybervadis JEMS



7.26. *Politique achats responsables signée***CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES de JEMS****ENGAGEMENT FOURNISSEUR**

Je, soussigné(e), (Prénom, Nom) Hervé Chapron en ma qualité de (Fonction) General Manager EMEA de la société (Dénomination sociale) Searchy SAS, que je représente et pour laquelle il m'est donné plein droit de signature de la présente Charte, confirme :

- Avoir reçu, lu et pris pleinement connaissance de l'ensemble des engagements listés dans la Politique des Achats Responsables du Groupe JEMS ;
- Approuver, souscrire et nous engager à respecter l'ensemble des principes de cette Politique, et accepter que leur non-respect pourra être considéré comme un manquement à nos obligations, de nature à entraîner, selon sa gravité, la résiliation du contrat de fournisseur qui nous lie au Groupe JEMS ;
- Informer tous nos fournisseurs directs, et les encourager à suivre ces mêmes principes et règles de bonne conduite.

Le / / 2025,

Signature & Cachet de l'entreprise :


✓ Certified by 

Signé le 10-06-2025

7.27. *Clause contractuelle RSE*

CLAUSE RSE JEMS

ARTICLE XX - ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE

Le CLIENT reconnaît que, dans le cadre des efforts soutenus de JEMS visant à promouvoir le développement durable à travers des engagements pris à l'égard de ses partenaires clés, JEMS respecte plusieurs standards, pratiques et principes de développement durable.

La mise en œuvre de ces engagements signifie que JEMS exerce son métier de manière socialement responsable.

Afin de palier toute méconnaissance des pratiques de JEMS en matière d'environnement, social et gouvernance (ci-après désigné « RSE »), le personnel du CLIENT doit obligatoirement participer à des formations organisées par JEMS. Le caractère obligatoire de la participation à ces formations répond à un impératif de connaissance, compréhension et respect des exigences de JEMS en termes de RSE.

Le CLIENT s'engage également, dans le cadre du Bon du Commande, à appliquer l'écoconception.

Le principe de non-discrimination est organisé par les articles L.1132-1 et suivants du Code du Travail. Le non-respect des textes susvisés expose leurs auteurs à des sanctions civiles et pénales (Article 225-2 du Code pénal). Au-delà du simple devoir de réserve et du principe de précaution, chacune des Parties s'impose un devoir d'alerte et, à ce titre, s'engage à informer l'autre Partie de tout fait susceptible de caractériser un acte discriminatoire dont elle aurait eu connaissance dans le cadre de leur collaboration. Chacune des Parties fera ses meilleurs efforts pour s'interdire, directement ou indirectement, de réaliser, participer ou d'exécuter tout acte, démarche ou tentative pouvant être qualifié comme tel.

Le CLIENT encouragera ses employés et fournisseurs à adopter un comportement social et environnemental responsable, et privilégiera avec eux un dialogue transparent sur ces questions. Si le CLIENT a des questions sur les standards, pratiques et principes de développement durable de JEMS, ou s'il a un doute sur la conformité de l'une de ses propres pratiques professionnelles avec ces standards, pratiques et principes, le CLIENT devra contacter le représentant compétent de JEMS.

JEMS avertira le CLIENT de tout changement à ces règles.

Au cas où JEMS avertit le CLIENT au cours de l'exécution du Bon de commande que l'une de ses pratiques professionnelles est contraire aux standards, pratiques et principes de développement durable de JEMS, ou lorsque le CLIENT en prend conscience, le CLIENT devra remédier à la pratique en question dans les meilleurs délais et informer JEMS de la solution apportée au problème en question.

Le CLIENT s'engage à respecter les dispositions de l'article L8221-3 du Code du Travail sur le travail dissimulé et les dispositions de l'article L5221-8 du Code du Travail sur les travailleurs étrangers, relativement aux personnes qu'il emploie.

ARTICLE XX - LUTTE CONTRE LA CORRUPTION – RESPECT DES LOIS ET DU CODE D'ETHIQUE

Le CLIENT doit se conformer à toutes les lois applicables y compris notamment les lois, règlements et règles sur l'égalité d'accès à l'emploi, le droit du travail, l'indemnisation des accidents de travail, les dispositions légales sur la sécurité. Ni le CLIENT, ni aucun de ses employés, ou personne agissant pour son compte, ne doit conclure de conventions susceptibles de le placer dans un conflit d'intérêts potentiel ou avéré avec JEMS.

JEMS attache une importance toute particulière à la lutte contre la fraude et la corruption et qui entend que toute personne ou société en relation avec JEMS adhère aux mêmes principes et respecte scrupuleusement la réglementation en vigueur et plus spécifiquement les dispositions de la Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de

la vie économique, si elles s'appliquent à lui, auquel cas JEMS se réserve le droit de contrôler le respect des dispositions applicables dans les conditions prévues dans cette même loi. A ce titre, le CLIENT s'engage notamment à compléter le questionnaire SAPIN II communiqué par JEMS ou mis à disposition sur l'une des plateformes de JEMS, sur simple demande de cette-dernière.

D'autre part et en tout état de cause, le CLIENT garantit qu'en signant le Contrat, il n'a pas, et s'engage à ce que l'ensemble de son personnel et toute personne agissant pour son compte n'ont pas :

- (a) offert, donné ou accepté de donner à qui que ce soit, des cadeaux ou contreparties de quelque nature que ce soit à titre d'incitation, pot-de-vin, dessous de table ou de récompense :
 - (i) pour commettre ou ne pas commettre (ou avoir commis ou n'avoir pas commis) un acte quelconque en rapport avec la formation du Bon de commande ou en considération de son exécution à venir ; ou
 - (ii) pour favoriser, ou ne pas favoriser, qui que ce soit en relation avec le Bon de commande;
- (b) conclu un contrat quel qu'il soit en rapport avec la formation du Bon de commande ou en considération de son exécution à venir, dans le cadre duquel une commission a été versée ou lorsqu'il a été convenu qu'une commission serait versée par le CLIENT ou par un tiers, mais pour le compte du CLIENT ou avec son accord tacite, sauf si, avant la conclusion dudit contrat, les détails de cette commission, ainsi que les termes et conditions de paiement de cette commission sont communiqués par écrit à JEMS et que cette dernière a donné son accord écrit.
- (c) commis un délit en rapport avec la formation du Bon de commande ou en considération de son exécution à venir :
 - (i) au titre du droit pénal des affaires de manière générale et plus particulièrement, au titre de la Loi 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, la Loi 2000-595 du 30 juin 2000, modifiant le code pénal et le code de procédure pénale, relative à la lutte contre la corruption ou toutes autres dispositions législatives et réglementaires, en vigueur en France érigeant en infraction des délits en matière de corruption au sens large ;
 - (ii) au titre des droits en vigueur dans tous autres pays avec lesquels le CLIENT ou ses collaborateurs ou toute autre personne agissant pour son compte entretiennent un rapport et qui considèrent que la corruption est une infraction, en ce inclus et sans limitation, le « U.S. Foreign Corrupt Practices Act » et le « U.K. Bribery Act » ; ou
 - (iii) au titre de dispositions législatives ou réglementaires érigeant en infraction des acte frauduleux ; ou
- (d) escroqué, ou tenté d'escroquer ou avoir complété pour escroquer une personne quelle qu'elle soit, en rapport avec la formation du Bon de commande ou en considération de son exécution à venir.

Aucune omission ni aucune action, délibérée ou non, du CLIENT, dans le cadre de l'exécution des Prestations, ne saurait conduire JEMS à se trouver en infraction desdites dispositions législatives et réglementaires.

Tout manquement de la part du CLIENT aux stipulations du présent article devra être considéré comme un manquement grave autorisant JEMS, de manière discrétionnaire, à résilier le Contrat Cadre de Sous-traitance et l'ensemble des Bons de commande sans préavis ni indemnité.

7.30.

Plan RSE 2022-2023

Feuille de route 2022-2023

Politique
 Action
 Résultats
 N2: Niveau 2

	2022				2023			
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Certification	Great Place to Work		Global Compact 22	Ecovadis platinum Certification ISO 27001		Best Place To Work B-Corp	Global Compact 23	Certification ISO 27001
Environnement	Recyclage N1 Refactoring Code			Améliorer reporting Green IT	Recyclage N2	-10% consommation d'énergie dans les locaux		
Social	Confort/Bien Être N2 Egalité H/F N2 Formation N2	Les vendredi		Améliorer reporting	Confort/Bien Être N2 Egalité H/F N2 Formation N2	Reporting sur le nombre d'heures de formation par salarié		
Ethique	Politique éthique JEMS		<ul style="list-style-type: none"> audits des procédures de contrôle en matière de corruption diligence sur les tiers 					
Achats responsables	Changement de fournisseurs Marketing	Analyse de risque RSE sur les achats		Evaluation fournisseurs sur RSE				

© 2023 JEMS. Tous droits réservés.
7

7.31.

Feuille de route RSE 2025

THÈMES ET ACTIONS PRIORITAIRES POUR 2025

GOUVERNANCE ET CLIMAT

- Une gouvernance RSE : CODIR mensuel , COMEX trimestriel
- Trajectoire bas carbone alignée sur SBTi : soumission des targets auprès de SBTi, mise en place du plan de décarbonation
- Mise en place de la CSRD (*reporté*)
- Mise à jour d'une Politique « Achats responsables »
- Maintien Label Cybervadis / Maintien Ecovadis Gold

ACCOMPAGNEMENT COLLABORATEURS & CLIENTS

- Sensibilisation à la RSE via un onboarding dédié
- Définition d'un plan de formation au NR* (Eco-conception et accessibilité) et à la RSE (fresque du climat et du numérique)
- Signature de la Charte du NR* / Adhésion à l'Institut du Numérique Responsable

RESSOURCES & CIRCULARITÉ

- Maintien du plan de Revalorisation des déchets électroniques
- Durée de vie moyenne de nos équipements > 4ans
- Politique d'achat en électronique reconditionné > 90%
- Engagement Planet tech'care : participations aux ateliers
- Mois de l'environnement en septembre

ÉPANOUISSEMENT ET INCLUSION

- Programme des Top talents : dashboard de suivi (benchmark d'outils de suivi en cours)
- Gestion et suivi du handicap > 2% - Mois du handicap en novembre
- Programme « Women in tech by JEMS » x3
- Animation du réseau des ambassadeurs RSE JEMS
- Partenaire du Global Compact : participation aux événements/webinaires
- Mois du bien-être en juin



